fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture

INFO FREPP

2016-3 – n° 32 – 5500 exemplaires – fr. 8.80

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS FREPP

LA ROMANDIE AVAIT RENDEZ-VOUS À GENÈVE

VILLA FLORIUS (FLEURIER)

LA PEINTURE AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE

Pages spéciales Neuchâtel 13 à 25

La fascination des surfaces

Une diversité unique depuis 115 ans.

Notre savoir-faire repose sur plus de 115 années d'expérience – et nous avons au fil du temps transféré rigoureusement et avec succès notre connaissance exhaustive des produits aux domaines de produits apparentés. Aujourd'hui, nous vous proposons la plus vaste gamme de produits de la branche: cela va des couches de fond, peintures, crépis, mastics et laques aux produits dédiés à l'entretien des monuments historiques en passant par les lasures, les revêtements de sol, les produits destinés à la protection des bâtiments, les systèmes de façades et de technique d'isolation, les systèmes d'isolation acoustique, les revêtements muraux et les techniques décoratives. C'est avec la même inspiration que celle qui caractérise nos produits que nous perfectionnons constamment nos conceptions de peintures et nos outils d'agencement que nous faisons vivre avec passion et quotidiennement à nos clients. CAPAROL – Vivre la qualité. Informations complémentaires sur www.caparol.ch.

Vivre la qualité.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL 5
L'ANEPP sur plusieurs fronts

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS FREPP 6-11
La Romandie avait rendez-vous à Genève

SPÉCIAL NEUCHÂTEL 13-25
Un jour, les entrepreneurs plâtriers-peintres ont décidé d'être entendus et respectés
Liste des membres
Les Neuchâtelois se sont rencontrés dans le Val-de-Travers
Reportage : La peinture au service du bien-être
Reportage : Le spécialiste du béton ciré

VIE ASSOCIATIVE / MEMBRE 26-27
L'AFMPP sur le site de la Révolution helvétique
L'assurance des chefs d'entreprise

PLÂTRE 30-35
Le nouvel habit du roi

PEINTURE 37-41
Les peintures aux oxydes de fer micacés

FORMATION 45-49
Liste des diplômés 2016 (CFC / AFP)
Inscription à l'examen de maître peintre

SÉCURITÉ AU TRAVAIL 51
Inscription aux cours PERCO et 5 à 7

LE CONSEIL JURIDIQUE 54-55
Enregistrement de la durée du travail

SITUATION DU MARCHÉ 56-57
Indice suisse de la construction

Le mot de la rédaction

ROMY HINTZ
Rédactrice en chef

Comme vous le savez peut-être déjà, votre fédération fêtera son 75e anniversaire en 2018, mais d'ici là, c'est peut-être votre PME qui a un jubilé à fêter cette année ?!? Si c'est le cas, c'est l'occasion rêvée de faire découvrir votre entreprise et son histoire à plus de 5000 lecteurs en Suisse romande. N'hésitez pas à nous solliciter pour couvrir cet évènement et faire paraître un article dans une prochaine édition.

Autre évènement à fêter, comme chaque année à pareille époque, les CFC et AFP qui viennent d'être remis à la relève de la profession. Ils sont presque 200 jeunes à avoir obtenu leur certificat / attestation cette année (pp. 45-47). Nous les félicitons chaleureusement et ne pouvons que les encourager à poursuivre dans cette belle dynamique en entamant une formation de chef de chantier dès qu'une nouvelle session sera mise en place.

Bonne lecture et bel automne à vous !

Rigips®

Quand d'élégantes portes coulissantes améliorent la fonctionnalité.

Système de portes coulissantes RiDoor® slideline

Un système mûrement réfléchi pour le montage dans les cloisons en construction à sec.
Les portes coulissantes RiDoor® slideline permettent de créer des zones de circulation supplémentaires et des concepts d'exploitation flexibles. Montées sans huisserie visible et équipées de battants de portes modelables individuellement, elles donnent un accent particulier au design spatial. Des matériaux de grande qualité et le «kit de montage» préfabriqué facilitent l'installation et garantissent la durabilité pratiquement sans maintenance. **www.rigips.ch**

Rigips
SAINT-GOBAIN

Rigips SA, Gewerbepark, 5506 Mägenwil, Suisse, tél. +41 62 887 44 44, fax +41 62 887 44 45

ÉDITORIAL

L'ANEPP sur plusieurs fronts

FLAVIO DI MARCO
Président ANEPP

Voici bientôt 3 ans que m'échoit la présidence de l'Association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture (ANEPP). Que le temps passe vite !

Au début, tout n'était pas si simple malgré que j'aie siégé plus de 10 ans au comité. Aujourd'hui, certaines routines facilitent le traitement des dossiers récurrents. Par contre, chaque mois, chaque année comporte son lot de nouveaux dossiers à traiter. Heureusement, je peux compter sur un comité motivé et une secrétaire dévouée.

Les prochains dossiers importants sont, entre autres, la mise en œuvre des badges sur le modèle de nos cantons voisins. Pas une mince affaire, car il faudra probablement étoffer certaines structures pour assumer la gestion et surtout essayer d'éviter de donner un surplus de travail administratif à nos entreprises.

> Pour que nos lois soient appliquées, il est important que les entreprises qui trichent aient la peur de l'amende et des conséquences qui en résultent.

La lutte que nous menons actuellement sur la problématique des gens du voyage sera renforcée. Au début de l'année prochaine, l'ANEPP prendra son bâton de pèlerin avec pour objectif de rendre attentifs tous les propriétaires que ces travaux ne sont pas exécutés dans les règles de l'art, que les travailleurs ne sont pas formés, qu'aucune garantie n'est donnée et que «les entreprises itinérantes» ne sont affiliées à aucune structure professionnelle ou institutionnelle.

Au final, force est de constater que très souvent il y a malfaçon et que les prix pratiqués par ces indépendants du voyage sont plus élevés que ceux pratiqués pas nos entreprises membres.

Nous souhaitons également renforcer les contrôles sur les chantiers. Pour ce faire, nous souhaitons obtenir du canton un accord pour une structure tripartite. L'affaire «Alpenpeak international Sàrl», qui a défrayé les chroniques neuchâteloises et vaudoises ces dernières semaines, fera peut-être prendre conscience à nos députés cantonaux et fédéraux qu'il est important de renforcer nos lois et de se donner les moyens humains pour lutter contre cette concurrence déloyale.

Car, pour que nos lois soient appliquées, il est important que les entreprises qui trichent aient la peur de l'amende et des conséquences qui en résultent.

Pour terminer, je souhaite à tous des affaires prospères et surtout une excellente santé, car même si la chanson dit «le travail c'est la santé», je préfère l'expression «la santé c'est la plus grande des richesses».

Association des maîtres plâtriers et peintres du canton de Fribourg
c/o Union patronale du canton de Fribourg
Rue de l'Hôpital 15, CP 1552
1701 Fribourg
Tél. secrétariat : 026 350 33 00
l.derivaz@unionpatronale.ch
www.afmpp.ch

Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration du canton de Genève
c/o FER Genève
Rue de St-Jean 98, CP 5278
1211 Genève 11
Tél. secrétariat : 058 715 32 11
gpg@fer-ge.ch
www.gpg.ch

Association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture
Rouges-Terres 61
2068 Hauterive
Tél. secrétariat : 079 850 36 02
info@anepp.ch
www.anepp.ch

Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres
c/o Bureau des Métiers
Rue de la Dixence 20
1950 Sion
Tél. secrétariat : 027 327 51 31
amalia.massy@bureaudesmetiers.ch
www.avmpp.ch

Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie et peinture
c/o Fédération vaudoise des entrepreneurs
Route Ignace Paderewski 2, CP
1131 Tolochenaz
Tél. secrétariat : 021 802 88 88
secret.patron@fve.ch
www.fve.ch

La Romandie avait rendez-vous à Genève

Cette année ce fut le tour du canton de Genève d'accueillir l'assemblée des délégués de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP). Tous les convives se sont réunis le 26 août 2016 à la Fédération des entreprises romandes de Genève (FER Genève) pour faire le point sur les activités de la FREPP de l'année écoulée.

Les différents sujets abordés durant la séance n'ayant fait l'objet d'aucune remarque particulière, la parole fut donnée en premier lieu à Jean-Michel Tireford et Jans Konrad, tous les deux représentants de la Suva, venus présenter l'assurance des chefs d'entreprise (voir pages 28 et 29), puis à Guillaume Barazzone, maire de Genève, qui est venu souhaiter la bienvenue aux plâtriers et peintres romands dans la Cité de Calvin. Ensuite, ce fut le tour de Pascal Schwab, président de la Fédération romande des entreprises de charpenterie, d'ébénisterie et de menuiserie (FRECEM), d'apporter les salutations de la branche du bois ainsi que quelques informations sur les négociations en cours au niveau du renouvellement de la convention collective du second œuvre romand (CCT-SOR).

Avant de clore les débats, Bernard Claessens, président du groupement romand de l'union suisse de l'industrie des vernis et peintures, a lancé un appel au nom du Techno GR afin de recruter un entrepreneur peintre pour compléter sa commission technique *(ndlr: plus d'informations sous www.frepp.ch)*.

La suite s'est déroulée au 8e étage de la FER Genève, directement au restaurant où les membres et invités ont pu partager un moment fort sympathique profitant d'une vue imprenable sur la ville du bout du lac et son jet d'eau.

Pour nous expliquer plus en détail les activités et le quotidien de la fédération, André Buache, président, et Marcel Delasoie, directeur, se sont prêtés au jeu de l'interview.

L'interview du président

Résumez-nous en quelques mots la situation économique de notre pays.

André Buache – S'il y a un mot qui devait définir la particularité de l'évolution économique de notre pays, je pense que c'est sans conteste la stabilité. L'économie suisse est à l'image de ses habitants, peu ou pas de coup d'éclat, mais aussi que de très rares abymes; tout au plus des périodes d'intense activité, et, de temps à autre, quelques gros coups de mou.

Comment expliquez-vous ce phénomène?

A.B. – Je relèverai deux facteurs importants. En premier lieu, les PME contribuent à l'essentiel du PIB et sont très réactives au moindre soubresaut en réagissant en conséquence pour atténuer les effets d'une économie

en délicatesse avec la croissance. Elles redoublent d'efforts pour maintenir le volume d'affaires de l'entreprise. En second lieu, le partenariat social permet à chaque branche de négocier des solutions appropriées à la situation conjoncturelle de son secteur économique.

Vous êtes d'ailleurs en pleine négociations du renouvellement de la CCT-SOR. Qu'en est-il ?

A.B. – La convention collective de travail doit être renouvelée dans une période où la croissance économique doit faire face à des attaques de toutes parts comme le vote du 9 février qui met en péril les accords bilatéraux avec l'UE, la suppression du taux plancher qui fragilise notre industrie d'exportation, le *Brexit*, sans parler des autogoals de la LAT et de la loi sur les résidences secondaires. Tout cela résulte à une croissance quasi inexistante, un volume de travail qui se réduit et une concurrence d'entreprises étrangères de plus en plus présente.

Plus précisément ?

A.B. – Eh bien, malgré cette situation, les syndicats revendiquent des augmentations salariales de 120 francs par mois, une augmentation des rentes de la retraite anticipée de 150 francs par mois, et des augmentations de l'indemnité repas de 3 francs. A ces conditions, il est impossible d'entrer en matière. Notre rôle, pas évident, sera de les convaincre que leurs revendications ne sont plus en phase avec les possibilités des entreprises et la conjoncture. La seule manière pour le partenariat social de survivre à cette période difficile est de faire le gros dos et de laisser passer l'orage. Nous n'avons d'autres choix que d'y parvenir !

Quel constat faites-vous de la situation du marché ?

A.B. – Malgré la progression rachitique du PIB et une situation du marché plus tendue, le nombre d'emplois dans la branche est resté relativement stable l'an dernier, mais une tendance baissière est malgré tout perceptible. Cette tendance devrait malheureusement se confirmer pour l'année à venir, sans toutefois atteindre une ampleur inquiétante. Pour les entrepreneurs que nous sommes, pas besoin de statistiques de l'Office fédérale de la statistique (OFS) pour établir ce constat, car c'est tous les jours que nous retournons les soumissions dans tous les sens pour essayer de trouver des solutions afin d'offrir un prix acceptable. Acceptable pour le maître d'œuvre et acceptable pour l'entreprise qui va devoir réaliser les travaux. Et cela sans perdre une minute, en espérant n'avoir aucune mauvaise surprise. Mais l'expérience a montré que la politique d'entreprise consistant à obtenir à tout prix des travaux en faisant fi de l'éthique professionnelle, fondée sur aucune base solide n'est pas propice à la pérennité des entreprises et nuit à toute la corporation.

> Notre rôle, pas évident, sera de les convaincre que leurs revendications ne sont plus en phase avec les possibilités des entreprises et la conjoncture.

A quoi vous référez-vous pour juger la situation du marché ?

A.B. – Les statistiques de l'OFS démontrent clairement le tassement du volume des travaux dans la construction. Si le total des investissements est encore en sensible augmentation, les investissements privés ont diminué en 2015 avec quelques différences notoires selon les cantons.

André Buache

Ci-dessous, Renato Mandola (comité GPG), Stéphane Locatelli (enseignant aux CIE Genève) et Gianluca Caragnano (comité GPG) ont posé pour le photographe.

C'est-à-dire ?

A.B. – Genève et le Valais sont à contre-courant puisque dans ces deux cantons, les investissements totaux ont encore progressé de près de 10 %. Le déblocage de certains importants dossiers sur Genève, grâce à une politique volontariste du Gouvernement, et l'effet LAT sur le Valais ayant poussé à une réalisation forcée de certains projets en sont les causes principales. Cependant, on notera que, globalement, les investissements dans le bâtiment se stabilisent à un niveau élevé, ce qui n'est pas étonnant sachant que c'est encore le seul secteur d'investissement bénéficiant de rapports intéressants et que les taux d'intérêts n'ont jamais été aussi bas, aussi bien en roll-over qu'en taux fixe à moyen et long termes.

Olivier Berchten

Est-ce que cela a une influence sur la formation ?

A.B. – En effet, le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage est en baisse. Dans les périodes d'insécurité économique, les entreprises sont plus réticentes à s'engager durablement à former des apprentis. Pourtant, lorsque le volume de travail sera à nouveau plus important, il sera nécessaire de disposer de suffisamment de collaborateurs qualifiés pour réaliser ces travaux. C'est pour cela, qu'au nom de la FREPP, j'invite les entreprises à être confiantes et à préparer l'avenir en formant des jeunes dans nos belles professions.

Guillaume Barazzone

Comment se porte la formation professionnelle supérieure ?

A.B. – Le seuil des 100 jeunes en formation supérieure dans nos professions a été franchi cette année. C'est vraiment un engouement exceptionnel pour notre offre de formation modulaire.

Ce qui est extrêmement réjouissant aussi, c'est qu'une vingtaine de jeunes vont terminer cet automne leur formation de chef de chantier plâtrier. Voilà plus de 20 ans que l'on attendait une nouvelle volée de plâtriers en formation supérieure. Et sur ces candidats, la grande majorité poursuivra sa formation en direction du brevet fédéral de contremaître puis du diplôme de maître plâtrier.

De plus, actuellement, dans le domaine de la peinture, la 6e session de chef de chantier a débuté cet automne, alors que les candidats de la 3e session de contremaître viennent de rendre leur travail de brevet. Les futurs maîtrisés, quant à eux, vont s'activer sur leur travail de diplôme au printemps 2017.

Baptiste Monnard (président GVEPP) et Jean-François Savary (directeur de l'Ecole de la construction) en plein débat.

La formation, dans son ensemble, vous demande beaucoup de ressources ?

A.B. – Sans le soutien de nos partenaires, On ne serait pas en mesure de mettre sur pied une offre aussi complète en matière de formation modulaire. Il y a également l'Ecole de la construction avec qui nous collaborons étroitement et toutes les personnes qui œuvrent de près ou de loin dans les différentes commissions au service de la formation.

Parlez-nous de ConstructionSuisse…

A.B. – La construction suisse a un besoin impératif d'un lobby fort, à la hauteur de l'importance économique de ce secteur. C'est le rôle de ConstructionSuisse.

Le constat qui a été fait en Suisse romande est que les moyens dont dispose ce lobby au niveau fédéral sont quasi insignifiants et pas du tout en relation avec les attentes des associations professionnelles de la branche, faute à une volonté à peine voilée de la SSE d'empêcher ce lobby de prendre le leadership en matière de construction au niveau suisse.

Les données ne sont pas identiques au niveau romand où les fronts sont plus unis et la collaboration gros œuvre / second

Vanessa Joliat (à gauche) et Armonie Rochat étaient présentes pour recevoir leur certificat de Cheffe de chantier des mains de Denis Quaglia (président de la commission AQ) et André Buache.

Pascal Schwab

Le seuil des 100 jeunes en formation supérieure dans nos professions a été franchi cette année. C'est vraiment un engouement exceptionnel pour notre offre de formation modulaire.

œuvre est plus étroite et plus constructive. Les intérêts, les buts et les objectifs sont communs, et dans ces circonstances, comme toujours, on est beaucoup plus efficace.

Avez-vous un exemple concret ?

A.B. – Au sein du comité romand, auquel la FREPP participe activement, au même titre que tous les lobbys cantonaux de la construction et plusieurs associations faîtières romandes, nous avons travaillé efficacement sur un papier de position faisant part de toutes les préoccupations du milieu dans dix différents domaines d'action que sont l'aménagement du territoire, l'infrastructure et la mobilité, l'efficience énergétique, les marchés publics, l'initiative contre l'immigration de masse, la main-d'œuvre, les faillites en série, le travail au noir, les charges administratives et les conventions collectives de travail.

Qu'en est-il de ce document aujourd'hui ?

A.B. – Ces dix sujets de préoccupation du secteur romand de la construction seront présentés aux parlementaires romands lors de la prochaine session, le 27 septembre 2016. Ce document sera ensuite traduit et ce travail sera également relayé par ConstructionSuisse pour la partie alémanique.

Ce qui est essentiel, c'est que nos parlementaires connaissent nos préoccupations et entendent nos propositions permettant à notre secteur d'activité de pallier ces problèmes.

LES NOUVEAUX CHEFFES ET CHEFS DE CHANTIER

Monsieur	De Marzo	Rocco	Fleurier
Madame	Dreyer	Valérie	Lausanne
Monsieur	Ferrini	Adrien	Echallens
Madame	Joliat	Vanessa	Cornol
Monsieur	Kryeziu	Taulant	Lausanne
Madame	Rochat	Armonie	Le Solliat
Monsieur	Stocchetti	Gregorio	Gland

De gauche à droite : Jean-Marc Jaquier (comité GVEPP), Jean-Pierre Lochmeier (ancien doyen et enseignant au CEPM de Morges) et André Dutoit (comité GVEPP) à l'heure de l'apéritif

L'interview du directeur

Quel est votre avis sur la situation économique ?

Marcel Delasoie – En 2015, la Suisse, et la Suisse romande ne fait pas exception, a vu la croissance de son PIB divisée par deux en raison de l'abandon du taux plancher de l'euro par rapport au franc. Pas de récession comme l'annonçaient certains oiseaux de mauvaise augure après la décision de la BNS, mais un fléchissement très net de la croissance. Après ce mauvais cap, elle devrait cependant repartir à la hausse et se situer au niveau de la croissance européenne, soit 1,5 %. Les prévisions des banques, réalisées avant le *Brexit,* pourraient bien être sérieusement revues et la croissance du PIB suisse dépasser celui de l'Union européenne.

Marcel Delasoie

Comment voyez-vous la suite ?

M.D. – Avec un repli du volume des activités de l'ordre de 9%, la construction a vécu une année 2015 difficile. S'il est prévu que la situation s'améliore à nouveau en 2016, il est à noter que la croissance des activités dans le secteur romand de la construction devrait à nouveau fléchir quelque peu en 2017. Ces indicateurs sont évidemment à prendre avec toute la prudence nécessaire. En effet, la seule vérité est la réalité de la situation des entreprises, des contrats signés, des soumissions remplies et des prévisions de travail dont elles disposent pour les prochains mois.

Quelques mots sur les taux de logements vacants ?

M.D. – En dépit des efforts entrepris, Genève et Vaud ne disposent toujours pas de suffisamment de logements pour afficher un taux de logements vacants satisfaisant. Dans les autres cantons, qui connaissent déjà un taux de 1 % et plus, la situation tend à l'équilibre, sauf en ce qui concerne le Valais, qui malgré le taux le plus élevé de Suisse romande, progresse encore de 0,16 % pour dépasser les 2 %. La redoutée LAT produit ses effets, au demeurant contraires à ceux initialement visés, mais attention au retour de balancier.

Comment peut agir la FREPP pour pallier la baisse d'apprentis relevée ci-devant ?

M.D. – Notre commission de promotion des professions a fait un excellent travail. Elle a défini les besoins actuels en matière de promotion de nos professions, le message à faire passer et les vecteurs les plus efficaces pour sensibiliser les jeunes du cycle d'orientation à nos métiers, à ce qu'ils peuvent offrir et à l'épanouissement qu'ils peuvent y trouver.

Daniel Matthey-Doret (comité ANEPP) en conversation avec Michel Couturier (Fixit)

Ces campagnes de promotion se dérouleront durant les 20 jours précédant et au cours des différents salons de promotion des métiers organisés dans chaque canton. Affiches, concours, pop-up sur smartphones et spots cinéma font partie de l'arsenal mis en place pour cette campagne qui s'inscrit évidemment dans notre ligne des «Vrais Pros».

Le secrétariat de la FREPP a le mandat de gérer le Fonds professionnel romand de la plâtrerie-peinture (FP³). Qu'en est-il aujourd'hui ?

M.D. – S'il est un point positif de la loi sur la formation professionnelle de décembre 2002, c'est bien celui d'offrir la possibilité aux organisations professionnelles de lever un fonds professionnel auquel toutes les entreprises de la branche ont l'obligation de contribuer. Cela permet la mise en place de nombreuses prestations liées à la formation et au perfectionnement professionnel sans que ce soit toujours les mêmes, à savoir les membres des associations professionnelles, qui soient sollicités.

En ces périodes où nous menons de front la formation de chef de chantier, de contremaître et de maîtrise «peintre» et celle, nouvelle, de chef de chantier «plâtrier», les heures de travail à la mise sur pied de ces programmes de cours et de préparation aux examens sont très nombreuses. Il est donc indispensable de disposer d'un tel fonds afin de pouvoir rémunérer correctement toutes les personnes qui s'engagent pour le développement et la pérennité de nos belles professions.

Il est à noter que l'ampleur de l'offre de cours a pour conséquence que le montant mis à disposition par le FP³ devient insuffisant. A terme, cette contribution devra être adaptée aux besoins.

Toutes les entreprises sollicitées qui ne connaissaient pas l'intense travail réalisé et surtout qui n'avaient pas conscience de son coût et du fait qu'il était jusqu'ici intégralement pris en charge par les associations comprennent maintenant mieux la nécessité de contribuer, par le biais du FP³, à former tous les jeunes qui s'engagent dans notre branche.

Propos recueillis par
Xavier Saillen

Ces campagnes de promotion se dérouleront durant les 20 jours précédant et au cours des différents salons de promotion des métiers organisés dans chaque canton.

La qualité – couche après couche

AQUAPUR Premium

NEW Démonstration «Live»!
Votre conseiller technique vous convaincra volontiers sur place!

AQUAPUR Premium – le futur de l'émail à l'eau

Le nouvel émail de finition 1K PU à l'eau, pour des revêtements de haute qualité à l'intérieur. L'émail idéal pour la rénovation et la finition avec des caractéristiques remarquables, en degrés de brillance satiné 50 ou soyeux 30. Etiquette environnementale: Classe B

- Finish de surface impeccable
- Très bonne tenue et bon recouvrement des arêtes
- Excellente dureté de surface et bonne résistance aux éraflures
- Pas de jaunissement
- Pouvoir couvrant et adhérence remarquables
- Odeur extrêmement faible

Vente et conseil:
Tél. +41 (0)848 87 41 42, Fax +41 (0)848 87 41 52
www.kabe-peintures.ch

KABE Peintures

KARL BUBENHOFER SA

Un jour, les entrepreneurs plâtriers-peintres ont décidé d'être entendus et respectés

LAETITIA PIERGIOVANNI
Secrétaire patronale ANEPP

Bien que l'on n'ait pas pu déterminer précisément la date de fondation de l'Association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture (ANEPP), les premières traces précises de son histoire révèlent le début des activités vers la fin de la deuxième guerre mondiale. C'est au cours de l'année 1944 que l'Association neuchâteloise des maîtres plâtriers-peintres (ANMPP) voit le jour. L'identité de l'association est modifiée en 2013 et devient ANEPP - Association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture. Aujourd'hui, L'ANEPP regroupe 60 entreprises occupant près de 350 travailleurs, pour une masse salariale avoisinant les 22 millions de francs soit plus de 80 % de la masse salariale de la branche.

> L'ANEPP défend les intérêts de ses membres et les appuie sur le plan politique et juridique.

Les tâches de l'ANEPP

Un comité composé de 7 membres, soutenu par un secrétariat sis à Hauterive, gère les affaires courantes, les finances et l'administration de l'association patronale. L'ANEPP est présente dans de nombreux comités et commissions sur le plan neuchâtelois et romand. Elle est active dans la lutte contre le travail au noir, le dumping salarial et la sous-traitance en cascade. Le contrôle de l'application et du respect de la convention collective fait partie de ses missions principales. Elle est très impliquée dans l'Association neuchâteloise pour le contrôle des conditions de travail (ANCCT) qui est active sur les chantiers et prône la concurrence loyale et le libre marché du travail. L'ANEPP défend les intérêts de ses membres et les appuie sur le plan politique et juridique.

Convention collective de travail

Les négociations avec les syndicats constituent une mission d'importance. Lorsqu'elles touchent l'ensemble des métiers du second œuvre soumis à la CCT-SOR, une délégation de l'ANEPP participe aux séances aux côtés des autres associations concernées, sous le patronage de l'association faitière : la FREPP. Le secrétariat mène des négociations plus limitées lorsqu'il s'agit de régler des mésententes ou de s'organiser avec l'antenne syndicale régionale.

Sur un autre plan, l'organisation s'engage énormément dans la formation professionnelle initiale, supérieure et continue. Elle se fixe également des impératifs au sujet du respect des normes de sécurité et de la prévention des accidents.

Le canton manque de professionnels de la construction; l'ANEPP forme beaucoup d'apprentis au centre professionnel neuchâtelois des métiers du bâtiment (CPMB) avec qui elle entretient d'excellentes relations. Malheureusement, tous les jeunes ne réussissent pas ou renoncent au métier. Nos membres s'engagent activement dans la formation initiale, en engageant dans leurs entreprises des apprentis pour suivre la formation duale, en définissant les besoins, en donnant des cours et en prêtant assistance lors des examens.

Salon Capa'cité

L'ANEPP rencontre les jeunes en fin de cycle scolaire lors du salon Capa'cité qui a lieu chaque 2 ans (années paires) à l'automne et où elle tient un stand de démonstration et de présentation des métiers. Elle est également présente lors de journées portes ouvertes du CPMB tous les 2 ans (années impaires).

Ces deux manifestions sont de véritables vitrines pour les professions de la plâtrerie-peinture. Les apprentis en cours de formation y sont très impliqués, car durant ces diverses journées, ils créent des ouvrages et exposent leur travail devant le public.

LISTE DES MEMBRES

A. BUTHEY PEINTURE
Rue des Amandiers 2
2000 Neuchâtel
032 731 06 66

A. MAJEUX PEINTURE
Poudrières 31
2000 Neuchâtel
079 409 04 14

ANTONIO TASSOTTI
Rue du Chasselas 15
2034 Peseux
032 731 43 82

ATELIER G
Rue de la Cure 3
2022 Bevaix
032 843 30 63

BALLI PEINTURE SÀRL
Taille 1 a
2016 Cortaillod
032 724 56 01

BC DÉCO SA
Rue du Commerce 111
2300 La Chaux-de-Fonds
032 926 58 56

BERNARD RÖTHLIN
Rue du Midi 14
2400 Le Locle
032 931 77 92

BRUNO ET GILLES RIZZOLO SA
Rouges Terres 5
2068 Hauterive
032 753 72 62

BUSCHINI SA
Prébarreau 15
2000 Neuchâtel
032 722 16 00

CARMINE PANIZZA SA
Rue du Temple-Allemand 10
2300 La Chaux-de-Fonds
032 968 57 86

CHALLANDES PLÂTRERIE PEINTURE SÀRL
Comble-Emine 13
2053 Cernier
032 853 19 91

CLAUDE JEANNERET SA
Rue des Envers 39
2400 Le Locle
032 931 37 61

COLOREX SA
Rue Basse 8
2013 Colombier
032 841 45 03

COMBY SÀRL
Rue des Frênes 6
2300 La Chaux-de-Fonds
032 968 86 80

DANIEL MATTHEY
Sentier 2c
2013 Colombier
079 316 05 23

DANIEL ROESLIN
Chemin des Carougets 2
2525 Le Landeron
032 751 69 67

DE MARCO PEINTURE SÀRL
Châtelard 13
2022 Bevaix
032 846 15 17

DEAGOSTINI SA
Rue de la Société 5
2013 Colombier
032 841 23 29

DROZ PEINTURE SÀRL
Rue des Indiennes 1
2054 Chézard-Saint-Martin
032 853 35 31

F. CARUSO SA
Rue des Parcs 42
2000 Neuchâtel
032 724 01 01

F. LOCATELLI SÀRL
Rue de la Serre 49
2300 La Chaux-de-Fonds
032 913 02 54

FERNANDO MARZO
Rue des Carrels 3
2034 Peseux
032 731 13 34

FRÉDÉRIC NOBILE
Rue Bayard 3
2024 Saint-Aubin
032 835 14 71

GAISCH SÀRL
Grand-Rue 45A
2035 Corcelles
032 731 77 92

GIUSEPPE NICOSIA
Evole 17
2000 Neuchâtel
032 721 48 64

IMMOCOLOR SA
Rue du Pont 18
2300 La Chaux-de-Fonds
032 967 87 27

JACQUES-ANDRÉ PIFFARETTI & FILS
Envers 41
2400 Le Locle
032 931 68 53

JEAN-FRANÇOIS PIZZERA SA
Rue des Courtils 38
2016 Cortaillod
032 842 11 90

JEAN-MARC COLLAUD
Perreuses 6b
2013 Colombier
032 841 10 54

LAGGER PLÂTRERIE PEINTURE SA
Case postale 2140
2302 La Chaux-de-Fonds
032 964 11 79

LAURENT QUADRONI
Rue de la Dîme 82
2000 Neuchâtel
032 753 16 66

MOULIN PEINTURE SÀRL
Pré-Landry 19
2017 Boudry
032 841 49 77

ORLANDO SÀRL
Crêt-du-Jura 10
2208 Les Hauts-Geneveys
032 853 47 92

P.-A. JEQUIER
Comblémine 2
2112 Môtiers
032 861 33 17

P.-A. STAUFFER SA
Avenue de Clos-Brochet 41
2000 Neuchâtel
032 753 71 47

PASCAL JOST PEINTRE DÉCORATEUR
Brévards 1
2000 Neuchâtel
079 387 23 31

PEINTURE COMINA SA
Prébarreau 15
2006 Neuchâtel
032 836 30 20

PEINTURE PAPIERS PEINTS P. LISSY SÀRL
Ch. de la Baume 1
2016 Cortaillod
032 842 53 30

PERRIN TECHNIQUE SA
Prébarreau 15
2000 Neuchâtel
032 724 32 79

PHILIPPE PERRIN
Le Cudeau-du-Haut 11
2035 Corcelles
032 730 10 60

PIERRE POSSE
Rue de la Ruche 39
2300 La Chaux-de-Fonds
079 240 50 54

PLÂTRERIE PEINTURE C. GRAF
Chemin des Tunnels 24
2300 La Chaux-de-Fonds
032 913 23 74

R. + F. GÖTZ PEINTURE SÀRL
Rue de la Côte 14
2000 Neuchâtel
079 240 65 43

RASO ILARIO PEINTURE
Rue de Belle-Roche 2a
2114 Fleurier
079 417 63 18

RUBIDO & MORES PLÂTRERIE-PEINTURE
Rue Philippe-Henry Matthey 8
2300 La Chaux-de-Fonds
032 969 29 08

S. PINTO SÀRL
Rue des Nasieux 10
2108 Couvet
032 863 20 93

SCHLUND STÉPHANE PLÂTRERIE-PEINTURE
Avenue Léopold-Robert 148a
2300 La Chaux-de-Fonds
032 725 24 35

SERGE RAPPO
Grand-Rue 68
2036 Cormondrèche
032 731 46 59

STEPH PEINTURE
Bois du Pâquier 25
2053 Cernier
078 712 79 79

FREPP
fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

STOPPA FILS SA
Indiennes 11
2074 Marin-Epagnier
032 730 30 90

THIERRY VASSALLI
Les Recrettes 205
2416 Les Brenets
032 932 19 00

TICO PLÂTRERIE SA
Rue du Tombet 28a
2034 Peseux
032 731 66 14

UCCELLI PEINTURE
J.J. Huguenin 10
2400 Le Locle
032 931 64 72

VITO RENZO PEINTURE SÀRL
Rue de Neuchâtel 41
2034 Peseux
079 692 19 08

VOISARD PHILIPPE
Rue du Foyer 19
2400 Le Locle
032 931 55 03

WEST PEINTURE SÀRL
Commerce 111
2300 La Chaux-de-Fonds
032 926 58 56

WILLEMIN OLIVIER
Tourelles 7
2300 La Chaux-de-Fonds
032 913 20 13

YVES BIANCHI SA
Rue du Pommier 5
2000 Neuchâtel
032 724 20 40

ZDS ZECHIEL DOS SANTOS SÀRL
Rue des Envers 11
2400 Le Locle
079 462 58 61

ZÜRCHER PEINTURE SA
Chemin des Joyeuses 10
2022 Bevaix
032 846 15 74

ANEPP

Association cantonale
Neuchâteloise des Entreprises
de Plâtrerie-Peinture

La marque
des pros qui s'engagent

Les Neuchâtelois se sont rencontrés dans le Val-de-Travers

C'est dans la patrie de l'absinthe – plus précisément à la Maison de l'Absinthe à Môtiers – dans la matinée du 3 juin 2016, que l'Association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture (ANEPP) a convié son membres et invités pour son assemblée générale 2016. Le président Flavio Di Marco a débuté son rapport annuel avec un bref historique du parcours de la Fée verte, de 400 av. J.-C. à son autorisation de fabrication et commercialisation en mars 2005.

Formation

Philippe Voisard, président du Conseil de fondation neuchâtelois pour la formation et le perfectionnement professionnels, a apporté quelques précisions sur la situation de la formation en général. Si aujourd'hui le taux de réussite a de la peine à s'élever, il reste optimiste quant à l'avenir compte tenu de la mise en place des nouvelles ordonnances de formation, et en particulier sur le fait que les notes d'expérience des cours interentreprises seront prises en compte pour l'obtention du CFC / AFP.

Philippe Voisard a également informé l'assemblée sur la séance de présentation du nouveau dossier de formation ainsi que sur la collaboration plus étroite mise sur pied entre l'ANEPP, l'Office des apprentissages (OFAP), le Service de la formation post-obligatoire (SFPO) et le CPMB. Cette dernière est bénéfique pour tous, sachant que l'objectif ultime pour tous les acteurs de la formation est le même : atteindre de meilleurs résultats dans la formation initiale sans en abaisser le niveau d'exigence.

Invités et moments récréatifs

La parole a ensuite été donnée à Marcel Delasoie, directeur de la FREPP, qui a informé les membres neuchâtelois de l'actualité de leur association faîtière. Puis, Jacques Besancet, président de la Fédération neuchâteloise du second œuvre (FNSO), du Bureau neuchâtelois des métiers

Le comité de l'ANEPP avec de gauche à droite : Jorge Rubido, Daniel Matthey-Doret, Philippe Voisard, Marc Droz, François Götz, Laetitia Piergiovanni (secrétaire patronale) et Flavio Di Marco (président), manque Pierre-Alain Stauffer.

Les membres et convives avaient répondu en nombre à l'invitation de l'ANEPP.

du bâtiment (BNMB), et également représentant à la Fédération romande des entreprises de charpenterie, d'ébénisterie et de menuiserie (FRECEM), a communiqué quelques informations sur les activités des différentes associations du canton.

Juste avant de clore l'assemblée générale, Flavio Di Marco a convié les personnes présentes à prendre un apéritif bien local puis à se diriger du côté du restaurant Les Six-Communes afin de partager un repas tous ensemble. Le président de l'ANEPP a néanmoins trouvé le temps de se prêter au jeu de l'interview.

Aujourd'hui, quelle est la situation du marché du travail ?

Comme nous sommes à la Maison de l'Absinthe, je me permettrai une comparaison entre la situation actuelle et la boisson locale. Ce début d'année est qualifié par bon nombre d'entreprises de spécial, bizarre ou tout simplement d'année trouble comme l'absinthe mélangée à l'eau, car il est difficile de faire des projections, même sur le court terme.

Et si l'année passée j'annonçais que la situation du marché était plutôt bonne s'agissant du volume de travail et que les demandes se maintenaient à un niveau intéressant, aujourd'hui je peux faire le même constat, mais force est de constater que les prix ont fondu comme neige au soleil.

Quelles en sont les conséquences ?

On le voit quotidiennement, les entreprises hors canton n'hésitent pas à massacrer les prix afin de décrocher des mandats cantonaux importants. Ce qui porte préjudice à nos entreprises, de tailles plus modestes.

La solution devrait être les consortiums entre Neuchâtelois. Mais à regarder de plus près, les prix pratiqués en ce début d'année donnent vraiment l'impression que le marché devient fou.

> Qui dit bas prix dit souvent travaux de mauvaise qualité. La qualité de notre travail, c'est notre carte de visite.

Souhaitez-vous faire passer un message aux entreprises ?

Comme je l'ai déjà soulevé l'année dernière, arrêtons une fois pour toutes de vendre des prix et des rabais et vendons des travaux de qualité, l'image de notre profession se dégrade. Qui dit bas prix dit souvent travaux de mauvaise qualité. La qualité de notre travail, c'est notre carte de visite.

L'année passée vous parliez déjà des contrôles insuffisants pour lutter contre les tricheurs. Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Nous avons décidé, avec le soutien également du gros œuvre et des partenaires syndicaux, de renforcer rapidement l'effectif de l'Association neuchâteloise pour le contrôle des conditions de travail (ANCCT) avec l'engagement d'un nouvel inspecteur.

De nouvelles rencontres seront sollicitées rapidement avec le Conseil d'Etat, car pour mener à bien notre lutte il est important de pouvoir compter au plus vite sur une collaboration tripartite.

Jacques Besancet, président de la FNSO

A Neuchâtel, une nouvelle fédération est née l'année passée. Parlez-nous en.

La Fédération neuchâteloise des associations professionnelles du second œuvre (FNSO) a fêté sa 1re année d'existence le 28 avril dernier. La principale tâche du comité a été de faire connaître cette nouvelle fédération au sein des principaux départements et districts du canton. La FNSO représente aujourd'hui 6 associations, 17 métiers, 226 entreprises, un peu plus de 1650 travailleurs et une masse salariale de plus de 100 millions.

Propos recueillis par
Xavier Saillen

Marcel Delasoie, directeur de la FREPP

classidur®

Universal xtrem

La gamme des solutions

NOUVEAU

GAGNEZ DU TEMPS, GAGNEZ DE L'ARGENT

Fond universel isolant et d'adhérence

Le mat absolu de rénovation

Elégante finition veloutée et résistance mécanique élevée

L'émail le plus universel du marché

Fond pénétrant
Fond isolant
Vernis de protection

- ✔ MONOPRODUITS ET MULTI-SUPPORTS
- ✔ ISOLATION PERFORMANTE DES TACHES
- ✔ ACCROCHAGE EXCELLENT

Disponible dans les magasins **Vernis Claessens SA** et **Jallut**

VERNIS CLAESSENS SA
Avenue du Silo 6 - 1020 Renens - SWITZERLAND
T +41 21 637 17 17

Claessens®

A SWISS COMPANY

www.claessens.com

© 2016 VERNIS CLAESSENS SA - CH-1020 Renens

La peinture au service du bien-être

Raso Peinture, c'est l'histoire plutôt atypique d'un fils de peintre qui avait souvent la tête dans les nuages. Si Ilario Raso aurait pu reprendre l'entreprise familiale, fondée en 1983 par son père Agostino, suite à l'obtention de son CFC de peintre, il a préféré choisir une autre voie, celle des airs.

Ilario Raso, un entrepreneur de Fleurier, quelque peu atypique

Durant six ans, il a parcouru le monde en exerçant le métier de steward. Ilario parle quatre langues parfaitement (français, allemand, anglais et italien), chose peu commune dans la profession de peintre. Le fait de voyager à travers le monde lui a permis d'observer les différentes cultures de sa profession. Mais depuis une dizaine d'années, il a repris l'entreprise familiale, sise à Fleurier, afin de la développer. Jusqu'à l'année passée, il voyageait encore tous les 2-3 mois, mais aujourd'hui sa passion, c'est la peinture, surtout ce qui a trait à la décoration.

> Le fait de voyager à travers le monde lui a permis d'observer les différentes cultures de sa profession.

La Villa Florius est un réel espace de détente, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

L'entreprise

Le domaine de prédilection de Raso Peinture est la peinture décorative. Choix des couleurs, des matières à appliquer, Ilario apprécie de partager ses connaissances avec ses clients. Il élabore ensuite un concept en respectant les exigences du projet.

Ce qui lui tient particulièrement à cœur est le travail bien fait et la satisfaction du maître d'œuvre, car la réputation d'une entreprise est primordiale face à la concurrence.

Aujourd'hui, l'entreprise compte six personnes (quatre peintres, un plâtrier et un apprenti peintre). Le patron lui-même est encore passablement actif sur les chantiers, pour ne pas perdre la main, mais surtout par passion pour le métier.

> Tous ces choix ont été faits par le maître d'œuvre sur les conseils avisés de l'artisan peintre et de l'architecte.

A l'entrée, le mur de couleur or, rappelle l'extérieur.

Villa Florius

Michel Parmigiani, de la manufacture horlogère éponyme, a offert comme cadeau, à la population de Fleurier et ses environs, un complexe haut de gamme – avec des prix abordables – qui porte le nom de Villa Florius. Il abrite une salle de fitness de dernière génération, un espace de détente moderne, des cabinets médicaux thérapeutiques, certains dédiés aux soins ayurvédiques, massages thaïlandais ou encore chromothérapie et une garderie. Pour le manufacturier, l'homme est de plus en plus touché par des problèmes de santé, toujours plus stressé et ne prend plus assez soin de son corps.

Les travaux

Le bâtiment qui hébergeait une usine a été entièrement mis à nu afin de conserver uniquement la structure et permettre de repenser l'implantation du centre de bien-être. L'ouvrage s'est vu rehaussé d'un étage afin d'y accueillir les cabinets médicaux.

Sur les murs extérieurs, Ilario Raso a appliqué un crépi minéral pour façade de couleur plutôt estivale. La réception, l'espace détente et les salles de massages ont reçu l'application d'un «Marmorino» à la coloration plutôt zen dont quelques parois en couleur or qui rappelle l'extérieur. L'étage supérieur dédié aux cabinets médicaux et les cages d'escalier ont été travaillés de manière plus traditionnelle avec l'application d'un crépi 1 mm et une couche de lasure blanche sur les poutres apparentes.

Tous ces choix ont été faits par le maître d'œuvre sur les conseils avisés de l'artisan peintre et de l'architecte. Durant les 10 mois de travaux qu'a effectués l'entreprise de peinture, Ilario s'est dit satisfait des délais impartis permettant d'accomplir un travail de qualité.

Xavier Saillen

La salle d'attente (photo du haut) et l'étage dédié aux cabinets médicaux ont été réalisés de manière bien distincte.

Le spécialiste du béton ciré

Il aurait pu reprendre l'entreprise familiale, mais Yves Gallaz a choisi de créer en 2007 sa propre entreprise, Atelier G Sàrl, sise à Bevaix dans le canton de Neuchâtel. Il apporte à sa clientèle son expérience et ses connaissances ainsi qu'une dimension créative à chacun de ses projets.

> Les nouveaux matériaux de recouvrement offrent plus que jamais un choix très important de personnalisation des surfaces.

Son activité principale est la mise en place de projets contemporains. En effet, des lignes pures, de beaux matériaux et l'harmonie de teintes sobres séduisent de plus en plus de monde. Et c'est pour cette raison qu'Yves Gallaz a développé différentes techniques au sein de son atelier, afin d'appliquer au mieux les effets désirés. L'une de ses spécialités est la réalisation de projets en béton ciré. Il en a perfectionné la technique pour que l'application d'un tel revêtement ne comporte aucun défaut.

Chez Atelier G, le lissage, le crépi, la peinture et la pose de papier peint font partie du savoir-faire, mais le petit plus se situe dans la personnalisation, en réalisant, entre autres, des stucs et des badigeons à l'ancienne. Les nouveaux matériaux de recouvrement offrent plus que jamais un choix très important de personnalisation des surfaces. Incrustation de motifs abstraits ou figuratifs, symboles ethniques divers, matériaux particuliers permettent de créer un environnement propre à chacun.

Revêtement en béton ciré sur un escalier en simili-béton

Son parcours

Suite à l'obtention de son CFC, Yves Gallaz a suivi plusieurs

modules de formation continue sur les stuccos, le plâtre, le béton teinté / décoratif au centre de formation de l'Ôkhra (Conservatoire des Ocres) à Roussillon en France voisine. Il s'est également perfectionné dans l'application d'enduit imprimé et métallique comme le Volimea, un mortier sec et minéral, qui offre une liberté artistique sans limites.

Revêtement en béton ciré mur et sol, dans une salle de bain

Revêtement en béton ciré sur ancien carrelage

Inspiré par la nature.

Les peintures silicate ExpoSol

à la technologie SOL éprouvée

ExpoSol Cristal

La combinaison spéciale pour les applications en extérieur permet une silification en deux phases pour une excellente résistance aux intempéries.

ExpoSol Wohnraumfarbe

ExpoSol ne contient aucune substance active pouvant occasionner un effet de fogging et est donc parfaitement adaptée aux habitations sensibles.

www.bosshard-farben.ch

BOSShard
annonce la couleur

Son approche du métier

Tout commence par la présentation des différentes palettes d'échantillons au client et la visite de ses plus récentes réalisations. Le béton ciré peut être appliqué sur une chape d'une nouvelle construction comme sur un ancien carrelage lors d'une rénovation. En résumé, cela se compose d'une couche de fond, de deux lissages d'enduit, d'un coup de ponçage, d'une application d'un bouche-pores et pour terminer de deux passages de laque. Une couche de 2 à 3 mm suffit pour redonner un second souffle aux sols ainsi qu'aux murs dans une large gamme de teintes et de possibilités de reliefs et structures infinies.

Le chef d'entreprise explique que ce procédé existe depuis une bonne quinzaine d'années, mais qu'il est devenu à la mode depuis deux ou trois ans. «C'est un produit décoratif, mais en aucun cas délicat», ajoute-t-il en précisant: «Il ne faut pas se laisser berner par tous les types de produits sur le marché, mais choisir le bon et apprendre à l'appliquer de manière adéquate».

> Il ne faut pas se laisser berner par tous les types de produits sur le marché, mais choisir le bon et apprendre à l'appliquer de manière adéquate.

Le béton ciré, un marché de niche

Comme c'est une spécialisation, il lui arrive régulièrement de travailler hors de sa région et des frontières. Hormis les surfaces au sol, pour lesquelles l'application d'un béton ciré peut éviter de lourds travaux, comme ôter un ancien carrelage, la réfection ou création d'escaliers ou de salles d'eau complètes font partie de son carnet de commandes. Les possibilités sont telles, que lors d'une réflexion avec un client concernant une salle d'eau plutôt exiguë, Yves Gallaz lui a proposé de dessiner puis de tailler le lavabo dans du béton cellulaire de type *Siporex*, selon la place à disposition. Puis, en recouvrant le lavabo et les murs du même enduit, le résultat donnait l'impression que le lave-mains était taillé dans la masse.

Xavier Saillen

www.atelier-g.ch
Facebook: Atelier G Sàrl

LE MORTIER DÉCORATIF POUR SOLS ET MURS

C'est un mortier décoratif, teinté dans la masse, au grain très fin, dans le but de donner l'aspect d'un béton ciré. Il s'obtient par le mélange d'une poudre et d'une résine liquide. Il est applicable en faible épaisseur, entre 2 et 6 mm, en deux ou plusieurs couches à la lisseuse. En décoration murale pure, il peut être appliqué en plus fine épaisseur.
En intérieur, il peut être utilisé sur plusieurs types de support (carrelage, ciment, plâtre hydrofuge ou non, chape, béton, etc., mais ce n'est pas un produit d'étanchéité. Un système d'étanchéité en vigueur doit être réalisé au préalable. Le produit utilisé par Atelier G convient au chauffage au sol des habitations. Il est seulement possible de l'enduire sur des supports à faible pouvoir de dilatation et d'oscillation, car son élasticité est restreinte.
Les revêtement neufs doivent être effectués de manière adéquate et les consignes, telles que le séchage, respectées, les anciennes peintures lessivées et poncées et les anciens revêtement représentant une faible adhérence doivent être éliminés mécaniquement.

L'AFMPP sur le site de la Révolution helvétique

afmpp
plâtrerie - peinture fribourgeoise

Vendredi 10 juin 2016, l'Association fribourgeoise des maîtres plâtriers et peintres (AFMPP) organisait son assemblée générale sur le site théâtral de la *Révolution helvétique* à Morat. C'est sous un soleil radieux que Daniel Clément, président de l'AFMPP, a ouvert les assises fribourgeoises de la plâtrerie-peinture, puis a passé la parole à Marcel Delasoie, venu apporter les salutations et quelques informations de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture.

Le comité, par son président, a informé ses membres de son renouvellement en 2017 et appelé toutes les vocations à se manifester d'ici là.

Formation

Le secteur de la formation a été renforcé avec l'engagement d'un formateur à 30 % afin d'épauler Jean-Pierre Häusler, moniteur titulaire, et ainsi améliorer encore la qualité des cours. Thierry Maternini, qui a remplacé Guido Fontana comme président de la commission d'apprentissage (CA), a présenté son rapport à l'assemblée. Il a surtout été question de la mise sur pied de la formation AFP et de la mise en œuvre de mesures d'accompagnement concernant les travaux dangereux pour les jeunes de 15 à 18 ans.

A la suite de cette rocade, Alexandre Bugnon a pris le relais de Thierry Maternini comme responsable des cours interentreprises (CIE). Il a souligné l'augmentation de 15 % du taux de réussite des candidats aux examens de fin d'apprentissage.

Pour terminer, le directeur de l'Union patronale du canton de Fribourg, Reto Julmy, a donné quelques explications sur les votations à venir, dont la réforme de l'imposition des entreprises (RIE III).

Les membres de l'AFMPP étaient très attentifs lors du déroulement de l'assemblée générale.

Interview

Avant de partager un repas avec les membres et invités de l'association fribourgeoise, une visite des coulisses du site théâtral de la *Révolution helvétique* était organisée. Puis, nous sommes allés à la rencontre de Laurent Derivaz, secrétaire patronal de l'AFMPP, afin de faire le point sur l'année écoulée et les objectifs à venir.

2015 fut une année spéciale ?

Effectivement, l'année dernière était une grande année puisque nous avons fêté dignement, et comme il se devait, les 80 ans de notre belle association.

Mais encore… quelles ont été les principales activités de l'AFMPP ?

Nous avons eu, comme dans les autres cantons, l'introduction de la formation AFP. Celle-ci n'a pas engendré de problème ma-

Les invités ont pu apprécier la présentation et la visite du spectacle de la «Révolution helvétique».

Daniel Clément, président de l'AFMPP

jeur, mais je pense qu'il est encore un peu tôt pour juger de la durabilité de cette filière et surtout de l'employabilité des jeunes qui en sortent. Nous sommes toujours au stade de la réflexion en ce qui concerne la relocalisation des ateliers des CIE ailleurs qu'à Fribourg. Même si aucune décision définitive n'est prise, certaines options se précisent en vue d'un déplacement sur le site de Courtepin.

> Avec toute la réserve requise que cette analyse induit, il semblerait donc qu' «un effondrement de la conjoncture dans la construction» soit peu probable.

Qu'en est-il de la situation économique dans la construction dans le canton de Fribourg ?

Les différents indices liés au secteur de la construction sont toujours au vert. Avec toute la réserve requise que cette analyse induit, il semblerait donc qu' «un effondrement de la conjoncture dans la construction» soit peu probable, car la pénurie de placement due aux taux d'intérêt bas continue de soutenir la planification, notamment dans la construction locative.

Vous voulez dire que tout va bien ?

Ce que je veux dire c'est que malgré les disparités régionales et sur une base statistique toujours, le nombre de demandes d'autorisation de transformer ou de rénover est en forte hausse dans le canton de Fribourg.

C'est une bonne nouvelle pour la branche de la plâtrerie-peinture…

Tout à fait, ce sont des données réjouissantes tant je suis persuadé que nos métiers ont certainement une carte à jouer dans ce secteur d'activité. Un secteur de la transformation / rénovation qui gagnera certainement encore en importance une fois que les contours du nouveau plan directeur cantonal de l'aménagement du territoire seront définitivement connus.

Laurent Derivaz, secrétaire patronal de l'AFMPP

Le mot de la fin ?

Puisque notre assemblée générale s'est déroulée sur un site et dans une ambiance chargés d'histoire, rappelons que la *Révolution helvétique* a ouvert une ère nouvelle pour notre pays. En guise de conclusion, je ne peux qu'inviter nos membres à continuer à écrire celle de notre association, tant notre mission est importante, passionnante, captivante, en constante évolution et en perpétuel renouvellement !

Propos recueillis par Xavier Saillen

Thierry Maternini, président de la CA

Alexandre Bugnon, responsable des CIE

L'assurance des chefs d'entreprise de la Suva, un bon choix

Un accident peut contraindre un indépendant à mettre la clé sous la porte. Pour ne pas en arriver là, l'assurance des chefs d'entreprise de la Suva offre une couverture inégalée en cas d'accidents et de maladies professionnelles.

La FREPP a le plaisir de se joindre à la Suva pour vous soumettre une offre attrayante. L'assurance des chefs d'entreprise de la Suva vous est proposée avec un rabais unique de 10 % réservé aux membres de la FREPP.

Contrairement aux salariés, les personnes exerçant une activité lucrative indépendante ne sont pas automatiquement assurées contre les accidents et les maladies professionnelles. L'assurance des chefs d'entreprise de la Suva offre aux entrepreneurs une couverture financière unique en son genre. Les membres de la famille travaillant dans l'entreprise sans percevoir de salaire soumis à l'AVS peuvent également en bénéficier. Un produit particulièrement intéressant: l'assurance des chefs d'entreprise offre des prestations plus complètes que celles des assureurs privés ou des caisses-maladie.

> Mes attentes ont été pleinement satisfaites et je n'aurais jamais pensé qu'une assurance puisse s'occuper de moi aussi bien que ne l'a fait la Suva.

A l'adresse www.suva.ch/chefsentreprise, nous vous proposons une vidéo d'information pour en savoir plus sur l'assurance des chefs d'entreprise de la Suva. A la même adresse, vous avez également la possibilité de demander une offre.

Voici quelques années, Stefan Farner, qui dirige depuis plus de 15 ans l'entreprise de peinture familiale située à Rupperswil, s'est félicité d'avoir souscrit une assurance des chefs d'entreprise.

Chute sur la piste

Il y a bien longtemps, il a souscrit une assurance des chefs d'entreprise pour lui-même auprès de la Suva. Tout va bien. Le carnet de commandes est plein. En partant aux sports d'hiver dans les Grisons, Stefan Farner souhaite se ressourcer au grand air en prévision des mois d'activité intense qui l'attendent. Stefan Farner et ses collègues profitent des conditions optimales à Samnaun. Il enchaîne les virages sur des pistes parfaitement bien préparées. Lors d'un freinage, il perd malencontreusement le contrôle de ses skis et c'est la chute. Les conséquences sont dramatiques: fracture du péroné et de la cheville, double fracture du bras et fracture du pouce gauche. Brutalement, ce ne sont plus les activités de l'entreprise qui rythment son quotidien, mais les opérations et les séjours en clinique de réadaptation.

La Suva prend le relais

L'entreprise de peinture a pu surmonter financièrement l'absence de Stefan Farner grâce à l'assurance des chefs d'entreprise de la Suva. Tous les frais

Grâce à l'assurance des chefs d'entreprise de la Suva, Stefan Farner peut envisager l'avenir avec optimisme.

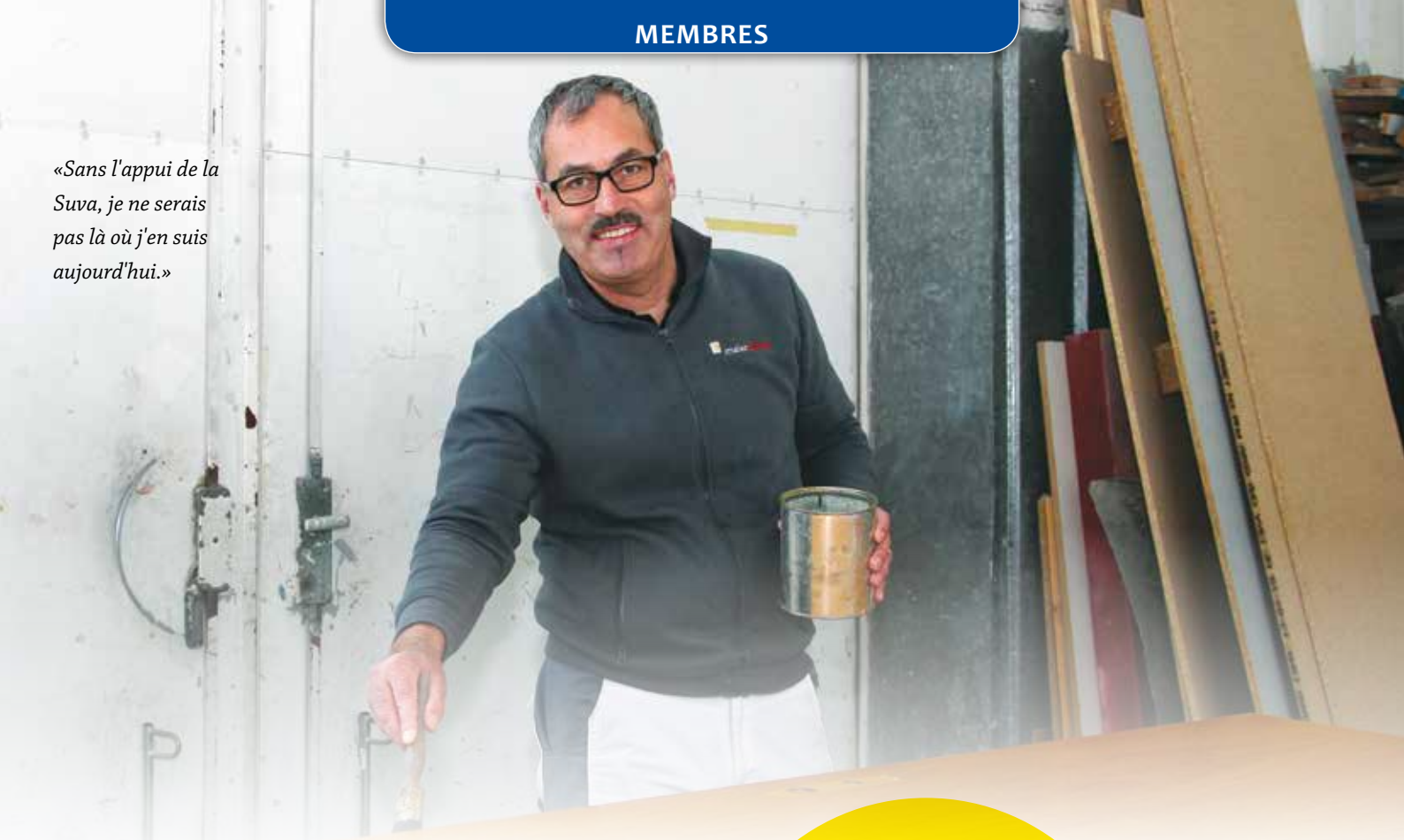

«Sans l'appui de la Suva, je ne serais pas là où j'en suis aujourd'hui.»

médicaux et d'hospitalisation résultant de l'accident ont été directement pris en charge par la Suva. Et Stefan Farner a perçu une indemnité journalière à hauteur de 80 % de son gain assuré. Cette indemnité lui a permis d'engager son frère pour le remplacer. Un an et demi après l'accident, Stefan Farner a pu reprendre le travail à plein temps. Aujourd'hui, l'entreprise est plus florissante que jamais et il sait que chaque centime de prime payé pour l'assurance des chefs d'entreprise de la Suva est bien investi.

Stefan Farner, pourquoi avez-vous choisi l'assurance des chefs d'entreprise de la Suva?
Comme l'entreprise de peinture fait partie du domaine d'activité assuré obligatoirement par la Suva et que nous avons toujours été très satisfaits des prestations, c'était pour moi une évidence de conclure l'assurance des chefs d'entreprise auprès de la Suva.

Comment décririez-vous la manière dont vous avez été pris en charge par l'assurance des chefs d'entreprise de la Suva après votre accident?
En un mot: formidable! Après la déclaration de l'accident à la Suva, la spécialiste cas m'a contacté pour un premier entretien. Ensuite, j'ai été suivi et soutenu par la case manager de la Suva durant tout le reste du temps. Sans l'appui de la Suva, je ne serais pas là où j'en suis aujourd'hui.

Qu'est-ce que vous avez particulièrement apprécié?
Le fait que la Suva ait toujours été à l'écoute de mes préoccupations.

Y a-t-il quelque chose que la Suva aurait pu améliorer dans votre cas?
Mes attentes ont été pleinement satisfaites et je n'aurais jamais pensé qu'une assurance puisse s'occuper de moi aussi bien que ne l'a fait la Suva.

Rabais pour les membres de la FREPP

Les membres de la FREPP bénéficient d'un rabais spécial sur l'assurance des chefs d'entreprise de la Suva. Profitez-en vous aussi! Pour en savoir plus, appelez le 0848 820 820, allez sur www.suva.ch/chefsentreprise ou contactez votre agence Suva.

ET PLUS CONCRÈTEMENT...

• COUVERTURE DES FRAIS MÉDICAUX ET HOSPITALIERS
Ueli Müller se déchire le ligament croisé antérieur en jouant au football. Le séjour hospitalier et tous les frais médicaux sont directement pris en charge par la Suva.

• GARANTIE DU REVENU
Peter Huber tombe du toit. Il est en incapacité de travail durant sept mois. Il a assuré un gain de 70 000 francs et touche chaque jour 153,40 francs, samedi et dimanche compris.

• SÉCURITÉ POUR TOUTE LA FAMILLE
Jacqueline Moser a perdu son mari il y a deux ans. Elle perçoit une rente de veuve garantie à vie. A la rente s'ajoute un montant supplémentaire pour chaque enfant.

KAMEHA
IFE IS GRAND

Le nouvel habit du roi

Nommé d'après le premier roi d'Hawaii Kamehameha, le nouvel «hôtel 5 étoiles sans étoiles» Kameha Grand a de quoi faire parler de lui. Tout particulièrement son intérieur. Pour employer un slogan publicitaire un peu désuet, il est tout sauf ordinaire. Selon son créateur, il répond exactement aux attentes de l'actuelle clientèle hôtelière internationale.

Glattpark (Opfikon), officiellement reconnue comme localité depuis 2005, est actuellement considéré, comme la principale zone de développement et le plus grand chantier de Suisse. Les constructions sont prodigieuses: depuis 2006, des logements, des bureaux, des centres commerciaux et des hôtels sortent de terre. La vaste friche de 175 000 m² est restée désaffectée plus de 40 ans. La situation politique étant devenue favorable à la fin des années 1980, un plan de zonage a été défini.

Bonn, puis Zurich

Après le Debut à Bonn, Zurich est le second établissement Kameha construit par le LH&E Group avec des investisseurs partenaires. Il est spécialisé dans les hôtels lifestyle internationaux, les resorts de luxe, les résidences design privées, ainsi que la gastronomie événementielle. Le site de Glattpark, à seulement quelques minutes de l'aéroport de Zurich et du centre-ville, est apparu aux investisseurs comme l'endroit parfait pour un nouvel hôtel de luxe. Sebastian Knorr, architecte, designer et CEO de tecARCHITECTURE swiss et de tecDESIGN, fait fièrement visiter le bâtiment en forme de fer à cheval comme s'il en était le propriétaire. «C'est d'une certaine façon le cas», explique-t-il. «Nous étions présents dès la naissance de l'idée de "Kameha" et nous avons co-développé le concept dès le début. C'est pourquoi notre propre sang coule en quelque sorte dans ce projet.»

Façade avec plissé

Le plan directeur est à l'origine de la forme de base et des dimensions du bâtiment, à savoir un dé: il ne pouvait s'agit que d'un cube, car la longueur, la largeur et la hauteur étaient prescrites. Les architectes ont utilisé la liberté formelle qui leur restait et se sont décidés pour un fer à cheval. Par sa façade, le Kameha Grand devait se démarquer des autres bâtiments, anciens ou récents. Il y parvient parfaitement grâce à une simple astuce comme l'explique l'architecte Knorr. Les trois nervures tridimensionnelles en aluminium le long des faces extérieures du fer à cheval sont non seulement divisées en segments de longueurs différentes, mais également orientées selon un rythme défini de 180°. Ce dispositif aboutit à un élégant habit qui tombe sur le bâtiment à la manière d'une vague. Sa couleur et son caractère évoluent en fonction du moment de la journée, des conditions de lumière et de l'angle de vue.

Les invités et leurs attentes

La froide élégance de l'enveloppe disparaît comme par enchantement dès que l'on pénètre dans le lobby. Une vue sur le bar, l'un des restaurants, le

fumoir et le Shisha-Lounge est évocatrice: l'intérieur est coloré, imaginatif, voire luxueux tout en évitant de se prendre trop au sérieux. Le maître mot est ici la courbe et non la ligne droite. De gigantesques cloches de vaches spécialement coulées pour l'occasion pendent au plafond du lobby. Dans le restaurant japonais, des ombres chinoises d'Appenzeller de couleur rouge sont rétroéclairées. Les massives portes (coulissantes), également présentes dans les chambres d'amis, évoquent d'énormes tablettes de chocolat. Presque tous les meubles, textiles et aménagements sont faits sur mesure – évidemment avec des matériaux et une réalisation haut de gamme. L'architecte d'intérieur néerlandais Marcel Wanders – également connu comme le Lady Gaga du design – se cache derrière cet éclectisme néobaroque, mais également la conviction de l'auteur du Kameha que les fortunés clients du monde entier recherchent dans l'hôtel une expérience, de l'originalité et quelque chose d'unique. L'observateur décidera si le résultat est contemporain, culturellement pertinent ou cohérent, sans parler de «beau».

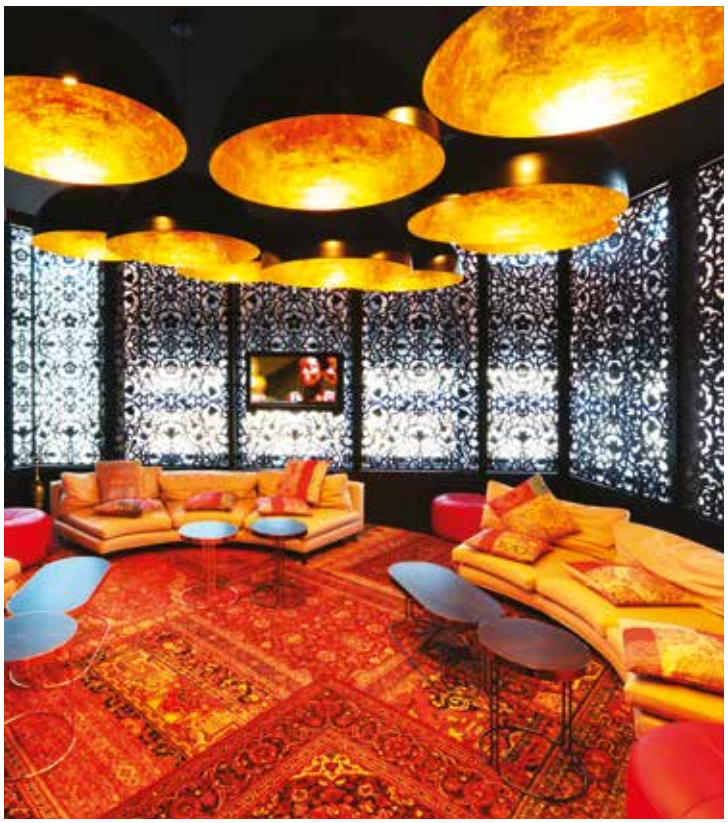

> Toutes les cloisons séparatives des 245 chambres d'invités sont constituées d'ossatures doubles.

La forme est une chose, la fonction une autre

La maxime «form follows function» de Louis Sullivan (1856 – 1924) ne fera ici pas l'objet d'un débat. Bien que la fonction soit une notion centrale dans le Kameha Grand: «Un hôtel est une gigantesque machine qui doit fonctionner impeccablement», dit Heiko Ostmann, directeur de tecARCHITECTURE et partenaire de Sebastian Knorr. «L'architecte ne doit évidemment pas se contenter de maximiser l'effet de surprise visuel. Nous avons également renoncé aux étoiles officielles et n'avons pas construit selon les prescriptions d'hotelleriesuisse, mais selon nos propres critères élevés correspondant uniquement aux besoins et au bien-être de la clientèle. Nous avons ainsi, par exemple, disposé notre espace spa de 700 m² au dernier étage, derrière de généreuses baies vitrées de hauteur d'étage et non dans la cave.» Mais la fonctionnalité détermine également le choix des matériaux.

LE PLÂTRE À EMPREINTE

En odontologie , on distingue: le plâtre pour empreinte, le plâtre dentaire (plâtre de Paris), le plâtre pierre et le plâtre pierre amélioré.
Le plâtre dentaire est fabriqué en réduisant le gypse en fine poudre et en le chauffant à l'air libre. C'est un chauffage rapide et direct. La poudre résultante est constituée de particules irrégulières et d'agrégats poreux. Ces cristaux sont de petite taille, c'est le plâtre le plus fragile et le moins cher.
Si l'on ajoute des éléments chimiques qui améliorent le goût et accélèrent la prise du matériau, on obtient le plâtre pour empreinte primaire en prothèse complète. De moins en moins utilisé, à tort, il reste le produit pour empreinte de référence en prothèse amovible dans le cas où l'on recherche à réaliser une empreinte muccostatique, car il est non compressif.
Le plâtre dur ou plâtre pierre est obtenu par une calcination contrôlée sous pression de vapeur dans un container clos. Cette méthode permet d'enlever l'eau de cristallisation plus lentement , les particules sont donc plus régulières, plus uniformes et moins poreuses. Les cristaux sont plus gros , distincts sensiblement prismatique, c'est un a-hemihydrate qui est usuellement de couleur jaunâtre il est généralement plus dur et plus cher que le plâtre dentaire.
Le plâtre extra dur ou plâtre pierre amélioré est issu de la calcination du gypse dans une solution de chlorure de calcium dans un environnement clos. C'est une poudre constituée de particules très denses de formes irrégulières servant à la réalisation de prothèses amovibles.
Michel Couturier

Il serait dommage d’en arriver là. Montre-toi exemplaire et veille sur les apprentis.

Du temps bien investi:
www.suva.ch/apprentis

En Suisse, les accidents touchent un apprenti sur huit. Cela te concerne aussi: que tu sois cadre ou simple collaborateur d’une entreprise, tu es un modèle pour les apprentis. Prends tes responsabilités au sérieux en montrant ce que la sécurité signifie pour toi. Et accepte que les apprentis puissent dire STOP en cas de danger.

suvapro
Le travail en sécurité

FICHE TECHNIQUE

Objet: Kameha Grand, Glattpark-Opfikon

Utilisation: Hôtel 5 étoiles de 245 chambres et suites, Spa, Salle de spectacle, Restaurants et bar

Maître d'ouvrage: Turintra AG, c/o UBS Fund Management (Switzerland AG), Bâle

Entreprise générale: HRS Real Estate AG, Zurich

Construction à sec: Ludovik Bibaj GmbH, Herisau

Produits:
Alba 60 mm: 1090 m² plaque de plâtre
Rigips RB / RBS / RBI 12,5 mm: 38 000 m² plaque de plâtre
Rigips RB 25 mm: 420 m², Profilés div.: 41 000 m

Tirer parti de l'artisanat

«Les possibilités offertes par les matériaux et l'artisanat nous intéressent également», précise Sebastian Knorr. Dans le bar par exemple, le plâtre retrouve sa toute première place sous forme de profilé en stuc réalisé à la main. On retrouve là aussi la luxuriance baroque qu'apprécient tout particulièrement les clientèles arabe et asiatique. L'artisanat et le savoir technique sont également décisifs dans les applications moins spectaculaires comme les systèmes de construction à sec. Toutes les cloisons séparatrices des 245 chambres comprennent des doubles ossatures; elles sont aussi performantes sur les plans phoniques et de la protection au feu que les parois en briques encore très répandues – parfois même davantage. «Nous préférons construire de façon durable et avec qualité plutôt que de devoir rénover ou transformer l'hôtel après quelques années», expliquent Knorr et Ostmann pour justifier leur philosophie.

> L'intérieur est coloré, imaginatif, voire luxueux tout en évitant de se prendre au sérieux.

Riken Yamamoto figure parmi les plus illustres hôtes et laudateurs de l'hôtel. Cet architecte japonais mondialement connu conçoit actuellement le Cercle de l'aéroport de Zurich tout proche. Un compliment royal.

Auteur
Andreas Stettler

Photos
©tecARCHITECTURE swiss ag

StoColor Dryonic

Elle puise son inspiration dans le désert pour devenir la première peinture de façade auto séchante.

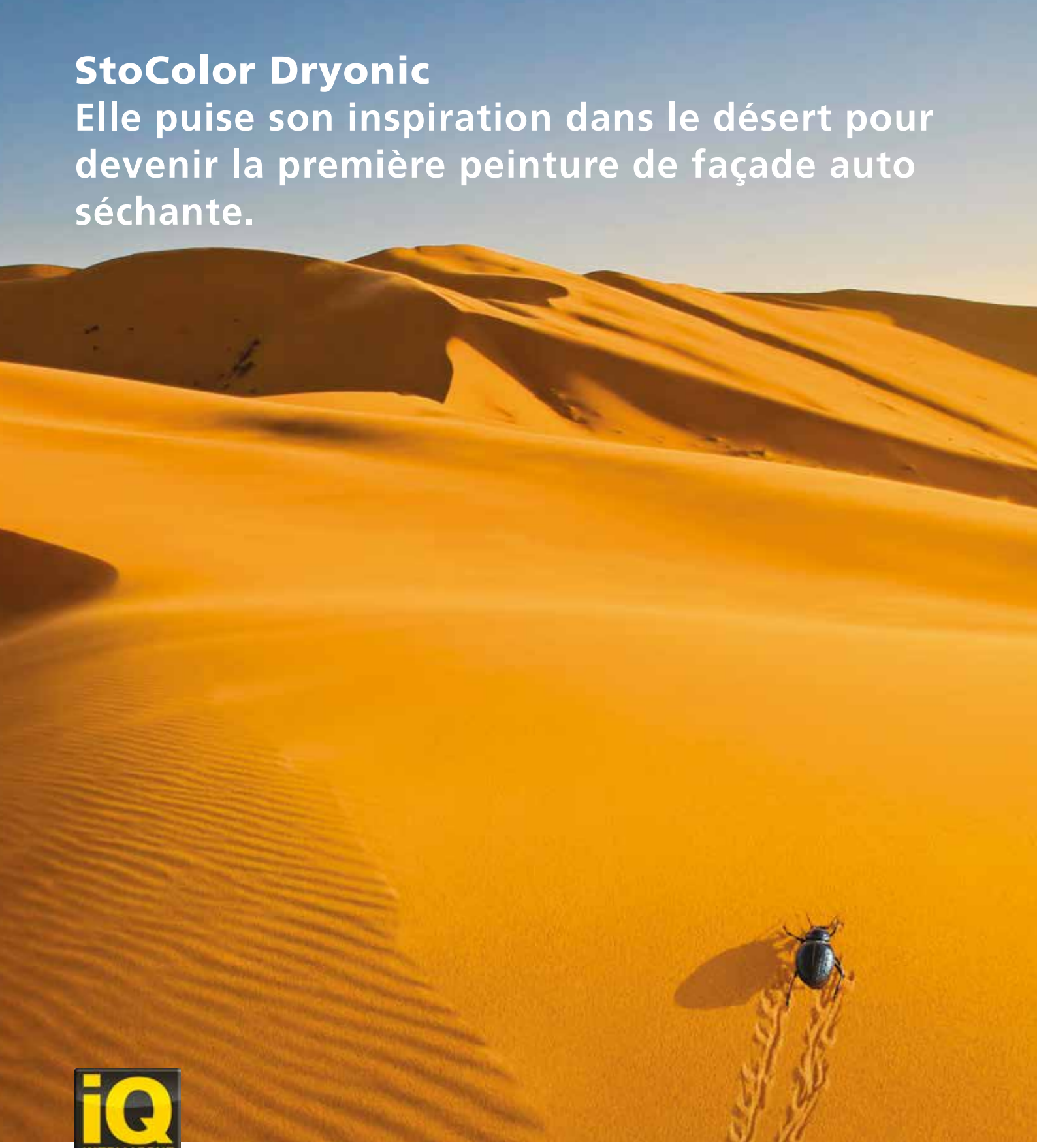

Si nos façades sèchent en un éclair, c'est grâce à un scarabée du désert. Avec sa carapace, il tire du brouillard matinal l'eau nécessaire à sa survie. C'est sur le modèle de cette structure que nous avons développé la technologie innovante Dryonic. Rosée, brouillard ou pluie : StoColor Dryonic ne laisse aucune chance à l'humidité – et ce sur la quasi-totalité des supports usuels de bâtiment et avec une grande variété de teintes. StoColor Dryonic : bien sèche, quoi qu'il arrive.
Pour en savoir plus sur le ténébrion du désert et la technologie Dryonic, consultez le site : **www.stoag.ch**

Sto | Bâtir en responsable.

Les peintures aux oxydes de fer micacés

Les oxydes de fer, de formule chimique Fe_2O_3, sont des pigments qui sont largement utilisés dans la fabrication des peintures. A elle seule, la production mondiale des oxydes de fer dépasse tous les autres pigments colorés réunis.

Les oxydes de fer synthétiques présentent un ensemble de caractéristiques fort intéressantes. Ils sont insolubles dans l'eau, les solvants organiques, les liants organiques et inorganiques (ciment et silicates alcalins). Ils sont résistants à la lumière, aux intempéries et aux produits alcalins.

Il existe également des oxydes de fer naturels, tels que les ocres, la terre d'ombre et la terre de Sienne, mais ces pigments n'ont plus guère d'importance dans l'industrie des peintures.

Le pouvoir couvrant dépend de la taille des particules. On peut d'ailleurs considérer que pour tous les pigments d'oxyde de fer non seulement les propriétés coloristiques changent, mais également d'autres propriétés sont influencées par la taille de la particule. *(voir tableau 1)*

Les oxydes de fer synthétiques présentent un ensemble de caractéristiques fort intéressantes.

Tableau 1

Influence de la taille des particules d'oxydes de fer sur la nuance et le pouvoir couvrant

Propriétés	Diamètre des particules en µm					
	0.001	0.01	0.1	1	10	100
Type de pigment	oxyde de fer rouge transparent		oxyde de fer rouge opaque		oxyde de fer micacé	
Nuance	jaune / rouge		jaune / rouge / violet		métallique	
Pouvoir masquant	transparent		très bon		faible	

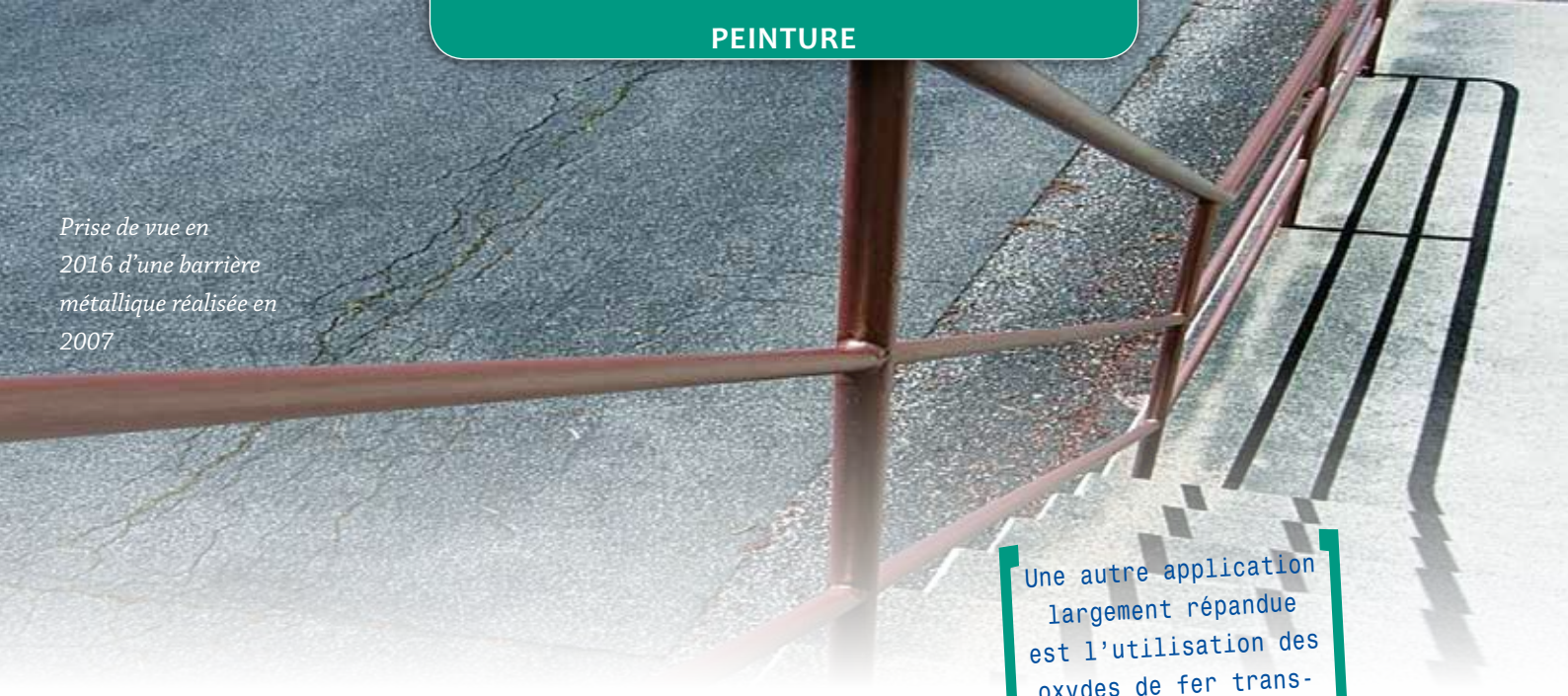

Prise de vue en 2016 d'une barrière métallique réalisée en 2007

Oxyde de fer transparent

Comme son titre l'indique, l'objet de cet article sont les peintures aux oxydes de fer micacés. Mais l'oxyde de fer transparent mérite d'y être mentionné de par sa contribution sur la longévité de certains systèmes face aux intempéries.

La production industrielle de l'oxyde de fer transparent

Par combustion

$4Fe(CO)_5 + 13O_2 \rightarrow 2Fe_2O_3 + 20CO_2$

Par précipitation

$4FeSO_4 + 8NaOH + O_2 \rightarrow 4FeOOH + 4Na_2SO_4 + 2H_2O$

$2FeOOH \rightarrow Fe_2O_3 + H_2O$

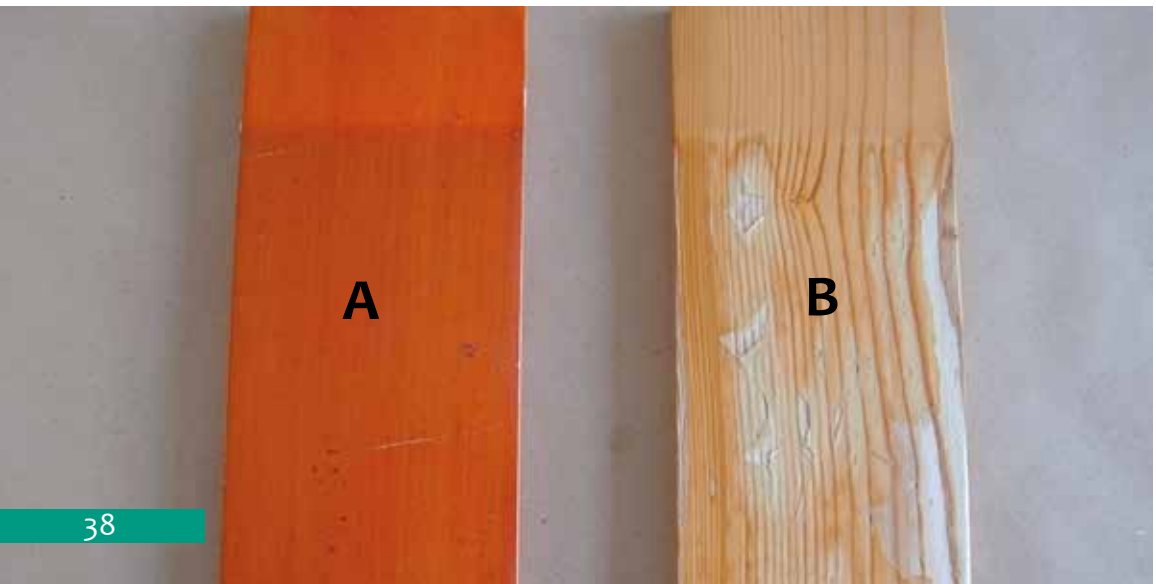

Une autre application largement répandue est l'utilisation des oxydes de fer transparents dans la formulation des lasures.

Les oxydes de fer transparents, qui sont de même nature chimique que les oxydes de fer micacés, mais dont la taille des particules est beaucoup plus petite *(voir tableau 1 à la page précédente)*, n'ont pratiquement pas de pouvoir couvrant lorsqu'ils sont mélangés à des liants organiques. Leur emploi dans les finitions métallisées à un seul composant diluable à l'eau augmente sensiblement la tenue de ces dernières, comme le montre l'image ci-dessus (barrière).

Le support a reçu une couche d'antirouille en phase solvant, puis deux couches de finition à un composant dont le liant est un acrylique en phase aqueuse, pigmenté à l'aluminium et aux oxydes de fer transparents. Actuellement, presque 10 ans plus tard, la barrière est en parfait état.

Une autre application largement répandue est l'utilisation des oxydes de fer transparents dans la formulation des lasures, où leur capacité d'absorption des UV assure une bonne protection du bois (voir image ci-dessous)

Eprouvettes en bois exposées à l'extérieur (orientation sud et inclinaison 45°)

L'expérience présente 2 lames en bois A et B qui ont reçu une même imprégnation fongicide-insecticide. Elles ont ensuite été recouvertes par deux couches de vernis (un liant alkyde identique long en huile en phase solvant). Après deux ans d'exposition aux intempéries, le film incolore de la lame en bois B montre une dégradation importante et un écaillement significatif. Le film de la lame en bois A prouve une meilleure résistance et une bonne protection grâce à l'adjonction de l'oxyde de fer transparent dans le vernis.

Oxyde de fer micacé et sa structure lamellaire

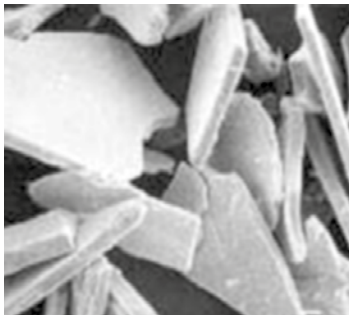

Oxyde de fer micacé et sa structure lamellaire

L'excellente structure lamellaire et sa remarquable inertie chimique font de l'oxyde de fer micacé un pigment très apprécié dans la formulation des systèmes de peintures anticorrosion. Les peintures à base de l'oxyde de fer micacé confèrent en effet une protection de longue durée aux structures métalliques placées dans des milieux fortement agressifs tels que les environnements marins et industriels.

Une étude sur la dégradation des films exposés aux intempéries a relevé les valeurs annuelles suivantes (voir tableau 2).

Performances de l'oxyde de fer micacé

Ce n'est pas sans raison que le revêtement formulé avec le pigment lamellaire, à savoir l'oxyde de fer micacé, arrive en tête de liste. Grâce à ses propriétés physiques intrinsèques, certains chimistes le classent comme pigment anticorrosion passif (effet barrière).

Effet barrière

Lorsqu'une peinture formulée à base d'oxyde de fer micacé est appliquée sur un support, les paillettes s'orientent d'elles-mêmes plus au moins parallèlement à la surface du substrat, permettant d'opposer à l'eau, à l'oxygène et aux autres polluants (sels, oxydes de soufre, etc.) une barrière efficace. Cet effet a pour conséquence de réduire de façon significative le degré de corrosion du subjectile *(voir schéma 1)*.

Protection UV

Cette structure lamellaire permet également de protéger le liant organique de la dégradation photochimique due aux rayonnements UV du soleil. Cette protection contre les UV est due à deux phénomènes :

- la réflexion des rayonnements UV par les paillettes de l'oxyde de fer micacé se trouvant à la surface du film *(voir schéma 1)*;
- l'absorption du rayonnement UV par l'oxyde de fer micacé.

Tableau 2

Type de revêtement	Perte épaisseur en µm/année
Vernis transparent d'alkyde soya long en huile	10
Même vernis pigmenté au dioxyde de titane	3
Même vernis pigmenté oxyde de fer rouge	1.5
Même vernis pigmenté oxyde de fer micacé	Moins de 1

Les revêtements pigmentés possèdent la même concentration pigmentaire volumique.

> L'excellente structure lamellaire et sa remarquable inertie chimique font de l'oxyde de fer micacé un pigment très apprécié dans la formulation des systèmes de peintures anticorrosion.

Coloration

L'oxyde de fer micacé est un pigment gris-noir. Il donne aux surfaces peintes un aspect métallique durable. Mélangé avec certains pigments, il permet d'obtenir une variété de colorations à teinte foncée bien que le choix des teintes reste restreint.

Schéma 1

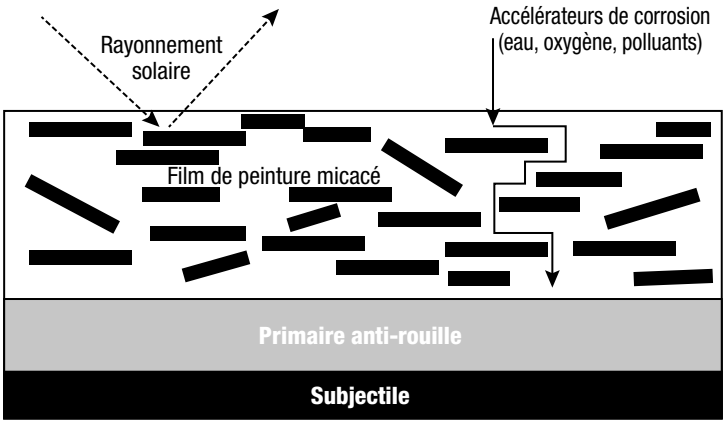

Domaine d'application des peintures aux oxydes de fer micacés

Depuis longtemps, il est reconnu que les peintures formulées aux oxydes de fer micacés, utilisées comme couche de finition ou comme couche intermédiaire, présentent une excellente durabilité. Des ouvrages ont été réalisés sur différents supports :

- cuves et réservoirs
- installations en mer
- pipelines
- ponts et structures métalliques
- raffineries
- pylônes électriques

Une preuve concrète est la réalisation à Stockholm en 1935 du pont Västerbron, construction métallique de 70 000 m² de superficie. Le revêtement suivant avait été appliqué : 2 couches de minium de plomb à l'huile de lin crue, puis 2 couches de peinture à l'huile de lin cuite, pigmentée avec un mélange d'oxyde de fer micacé / aluminium. L'épaisseur totale du film était de 200 à 250 µm. Malgré l'atmosphère marine de Stockholm, le système a si bien tenu que ce n'est que 50 ans plus tard, en 1983, que le revêtement a été rénové. La rénovation a consisté uniquement en un dérouillage local, des retouches au minium de plomb/huile de lin et une finition à l'oxyde de fer micacé/alkyde longue en huile *(voir image ci-contre)*.

> Les finitions à l'oxyde fer micacé présentent une excellente durabilité sur les surfaces en zinc, particulièrement sur les couches de peinture riches en zinc.

Le pont Kornhausbrücke

Un autre exemple est à présenter, c'est le pont Kornhausbrücke à Berne qui a été rénové en 1999 par un système composé de :

- sablage Sa 2 1/2;
- 2 couches de primaire époxy anticorrosion 2K (environ 70-80 µm);
- 2 couches de finition polyuréthane 2K pigmentées aux oxydes de fer micacés.

On peut voir que 17 ans plus tard le revêtement remplit toujours son rôle protecteur.

Rôle particulier des finitions à base d'oxyde de fer micacé

Ce n'est pas sans raison qu'il est toujours précisé si les couches intermédiaires et de finition contiennent ou non de l'oxyde de fer micacé. En effet, les finitions à l'oxyde fer micacé présentent une excellente durabilité sur les surfaces en zinc, particulièrement sur les couches de peinture riches en zinc, notamment

Pont Kornhausbrücke à Berne rénové en 1999

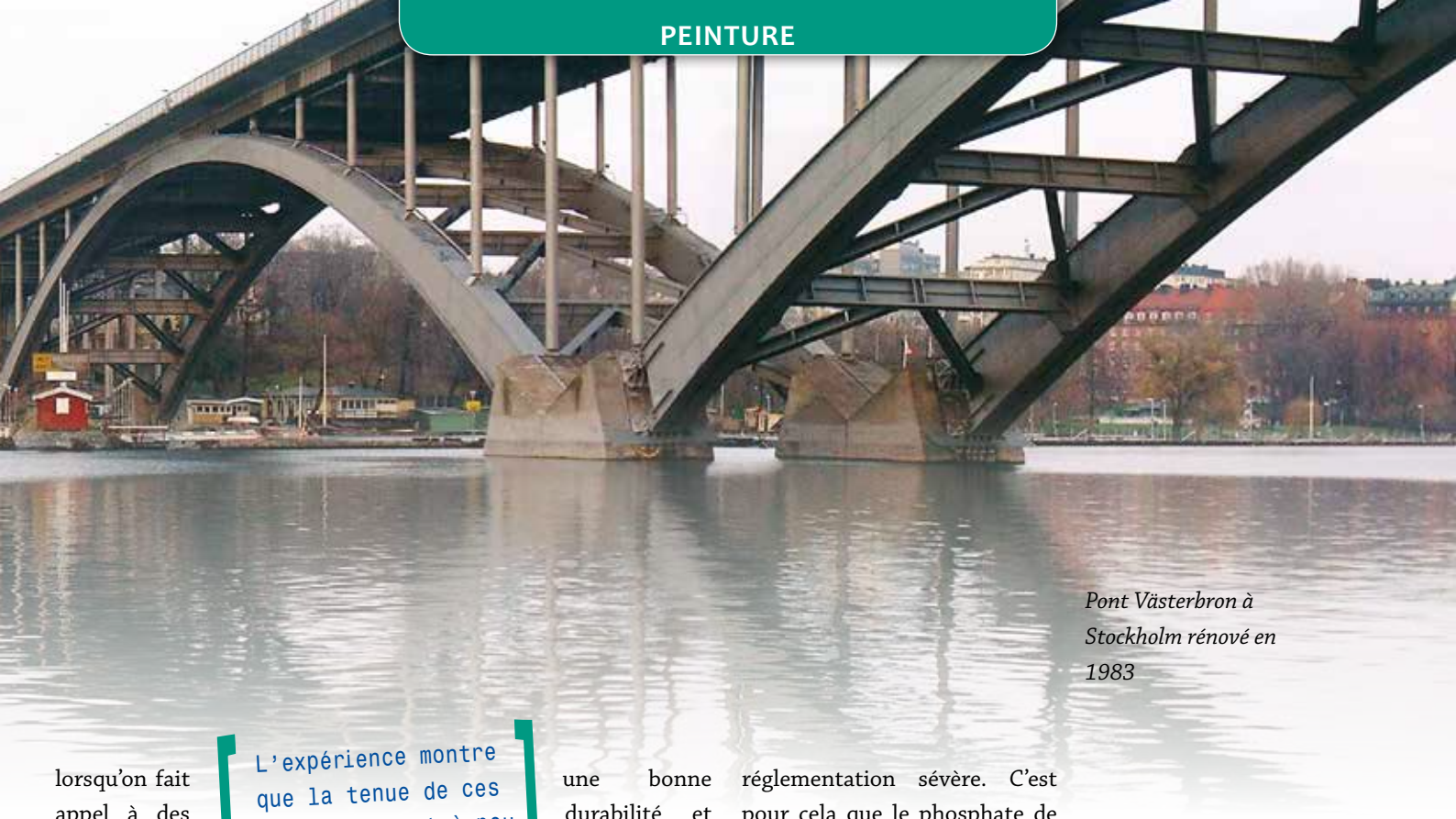

Pont Västerbron à Stockholm rénové en 1983

lorsqu'on fait appel à des liants résistant aux alcalis et insaponifiables.

> L'expérience montre que la tenue de ces revêtements est à peu près équivalente à celle des revêtements d'origine.

On sait que des alkydes longues en huile et renforcées à l'huile de lin se comportent mal vis-à-vis du zinc et s'écaillent assez rapidement. Lorsqu'elles sont pigmentées à l'oxyde de fer micacé, ces mêmes alkydes présentent une bonne durabilité et l'adhérence est toujours impeccable après 25 ans. Contrairement, au bout d'un an, on peut déjà constater un fort écaillement d'une peinture alkyde pigmentée au dioxyde de titane TiO_2, appliquée sur une peinture riche en zinc.

Conclusion

Les chemins de fer allemand et suisse confirment que les rénovations d'anciens systèmes oxyde fer micacé/minium de plomb ont une durée de vie moyenne de 20 à 25 ans. Ils peuvent encore être retouchés avec ce système éprouvé à base de minium de plomb. L'expérience montre que la tenue de ces revêtements est à peu près équivalente à celle des revêtements d'origine.

Depuis une vingtaine d'années, l'utilisation du minium de plomb et des pigments au chrome est soumise à une réglementation sévère. C'est pour cela que le phosphate de zinc, sous diverses formes, s'est implanté ces dernières années. Cependant, dans des climats marins et hostiles, des couches de finition colorées doivent être appliquées à une épaisseur convenable pour assurer la protection des primaires. On obtient, en général, des épaisseurs totales de 200 à 250 µm et une tenue de 20 à 25 ans. Ces épaisseurs sont constituées de :

- 2 couches de primaire, soit environ 70-80 µm;
- 1 à 2 couches intermédiaires à l'oxyde de fer micacé, soit environ 80-100 µm;
- 1 à 2 couches de finition avec pigments colorés, soit environ 80 µm.

Techno GR
Moufdi Gharbi

G.VISUEL
Enseignes & Impression
Autocollants - Bâches - Vitrines - Véhicules
Textiles - Imprimés...
TÉL 022 365 53 30 - ROUTE DE CHAMP-COLIN 2 - 1260 NYON
artemia graphic
Imprimerie

Le fournisseur romand de l'élévatique : ECHELLES – ECHAFAUDAGES – NACELLES ELEVATRICES
Des hommes à la hauteur
25 ans

ACCÈS & ÉLÉVATIQUE S.A. – 1023 Crissier – Tél. 021 711 77 77 – Fax 021 711 77 78 – www.elevatique.ch

LOGICIEL POUR LA CONSTRUCTION ET SERVICES IT POUR LES PEINTRES ET LES PLÂTRIERS

Travailler en réseau:
Augmentez votre productivité grâce à une organisation efficace et des technologies innovantes.

Demandez-nous conseil.
› www.brz.eu/ch

brz
Organisation et informatique pour la construction

La Suva sur les bancs de l'école

Les apprentis ont un risque d'accident professionnel plus élevé que les autres travailleurs. La Suva a élaboré, avec un groupe d'enseignants, différents supports de cours pour que les écoles professionnelles puissent sensibiliser les jeunes et leur faire prendre conscience des risques de leur métier. Le journal gratuit «top TODAY» au format tabloïd en constitue la pièce maîtresse. Chaque année, quelque 19000 jeunes en apprentissage dans une entreprise assurée auprès de la Suva subissent un accident professionnel, dont trois sont mortels. Cela signifie que, chaque année, un apprenti sur huit est victime d'un accident. La Suva juge la situation inacceptable et veut réduire de moitié les accidents chez les apprentis tout en accroissant leur compétence en matière de risque à travers la campagne «Apprentissage en toute sécurité».

De l'entreprise à l'école professionnelle

Depuis trois ans, la Suva propose des supports de travail aux entreprises pour les aider dans la sensibilisation et la formation des jeunes. La Suva invite maintenant les écoles professionnelles à participer à la campagne «Apprentissage en toute sécurité». «Notre initiative vise une nouvelle baisse des accidents professionnels et non professionnels avec l'aide des écoles, qui constituent un canal de sensibilisation supplémentaire auprès des apprentis.», déclare Erwin von Moos, responsable de la campagne à la Suva. Des enseignants ont collaboré avec la Suva afin d'élaborer une série de supports de cours. Ces documents sont destinés à toutes les écoles professionnelles de Suisse.

«Notre initiative vise une nouvelle baisse des accidents professionnels et non professionnels avec l'aide des écoles, qui constituent un canal de sensibilisation supplémentaire auprès des apprentis.»

Nouveau journal gratuit en Suisse

Les supports de cours se composent du journal gratuit «top TODAY» ainsi que du manuel «Risques et compétence en matière de risque». «top TODAY» présente les différentes facettes des risques à travers des exemples concrets que les jeunes peuvent rencontrer dans la vie de tous les jours. Ils sont tirés de divers domaines tels que la sécurité au travail, durant les loisirs, etc. Le manuel «Risques et compétence en matière de risque» permet aux apprentis de se sensibiliser aux dangers et d'acquérir le savoir-faire nécessaire pour la prévention des accidents dans le cadre des cours de culture générale.

Préserver 250 vies

La campagne «Apprentissage en toute sécurité» s'intègre dans la «Vision 250 vies», qui vise à réduire de moitié, en dix ans, le nombre d'accidents professionnels mortels enregistrés chaque année, c'est-à-dire à préserver 250 vies et à éviter tout autant de cas d'invalidité grave d'ici à 2020.

Suva
Communication d'entreprise
Jean-Luc Alt

NOS PARTENAIRES

pour le perfectionnement professionnel

Rigips
SAINT-GOBAIN

FIXIT®

HGC

REICHENBACH SA
PARQUETS - MOQUETTES - PVC - LINOS - STORES - PAPIERS PEINTS

ISOVER
SAINT-GOBAIN

FREPP
fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS !
... mettent en œuvre des matériaux de qualité.

fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
FREPP

FÉLICITE TOUS LES NOUVEAUX PROFESSIONNELS AYANT OBTENU LEUR CFC OU AFP

FRIBOURG

Peintre en bâtiment CFC

Entreprises	Diplômés(-es)
Art Gian Marco , Estavayer-le-Lac	Giangreco Marco, Stans
Auderset Peinture Sàrl , Fribourg	Bossy Tristan, Fribourg
Bernasconi A. SA , Fribourg	Fernandez Sébastien, Granges-près-Marnand
Bernasconi A. SA , Fribourg	Kiezowa Heindi-Jolino Joseph, Villars-sur-Glâne
Bernasconi A. SA , Fribourg	Rodriguez Vaquero Anthony, Marly
Borcard Christian Tapisserie - Peinture, Villarvolard	Silva Mota Bryan, Broc
Buzzurro Leonardo SA , Givisiez	Ferraro Domenico, Marly
Buzzurro Leonardo SA , Givisiez	Vieira da Silva Bruno, Givisiez
Crinimax Clément Peinture SA , Fribourg	Arnesano Mirko, Marly
Crinimax Clément Peinture SA , Fribourg	Da Silva Rocha Ruben Manuel, Givisiez
Cyril Wicht Peinture Sàrl, Siviriez	Almeida Marques Brian, Bulle
Fabio Bernasconi Peinture Sàrl , Givisiez	Lopez Thibault, Fribourg
Fabio Bernasconi Peinture Sàrl , Givisiez	Maillard Alexandre, Cousset
Guggiari Sàrl Plâtrerie-Peinture, Fribourg	Waldvogel Frédéric Rodolphe Léonard, Villars-sur-Glâne
Gypserie-Peinture Bongard Eric SA, Marly	da Silva Ferreira Miguel Ângelo, Marly
Laner SA , Rossens	Rossalet Sylvie, Rossens
Marchina Louis & Fils SA , Bulle	Freitas Graça Dani, Bulle
Massardi SA , Romont	De Vellis Damien, Romont
Maternini & Fils , Romont	Dutoit Mégane Amanda, Chavannes-sur-Moudon
Morina Peinture Entreprise de peinture, Nuvilly	Lutaj Jonathan, Payerne
O.K. Peinture SA Plâtrerie-Isolation, La Tour-de-Trême	Beaud Clémentine, Albeuve
Perseghini SA , Estavayer-le-Lac	Fernandes Galvão Marcus Emanuel, Payerne
Riedo Michel & Fils SA , Villars-sur-Glâne	Bernasconi Olivia, Villars-sur-Glâne
Riedo Michel & Fils SA , Villars-sur-Glâne	Pereira Lori, Corpataux
Thuillard SA , Attalens	Thuillard Arnaud, Attalens

Plâtrier(-ère)-peintre CFC

Entreprises	Diplômés(-es)
Italgyps SA , Fribourg	de Almeida Coutinho Miguel Ângelo, Neyruz
O.K. Peinture SA, La Tour-de-Trême	Dafflon Quentin, Bulle

GENÈVE

Peintre en bâtiment CFC

Entreprises	Diplômés(-es)
AB Plâtriers & Peintres Sàrl, Satigny	Wicht Anthony, Châtelaine
Barcellini & Cie, Pallante Successeur, Genève	Ndongo Jacques Daryl, Genève
Belloni SA, Carouge	Aliu Shpetim, Genève
Belloni SA, Carouge	Niklaus Nil, Perly
Belloni SA, Carouge	Tawfik Mostafa Yorsi Mohamed, Le Lignon
Berchten SA, Genève	Breccolini Valentin, Vessy
Berchten SA, Genève	Fernando Santos Kevin, Thônex
BM Entreprise du Bâtiment SA, Meyrin	Burnier Yannis, Genève
Butty Alain Menu succ. SA, Genève	Villar Jessy, Genève
Flash Déco Sàrl, Carouge	Devaud Mathieu, Grand-Lancy
J. Francioli, Richard Francioli Succ. SA, Genève	Monteiro Mario Luis Carlos, Genève
J. Francioli, Richard Francioli Succ. SA, Genève	Pinto Do Carmo Mikael, Châtelaine
Jean-Michel Chabloz, Meyrin	Pereira Malheiros Olivier, Châtelaine
Mairie d'Onex, Onex	Mbala Samuel, Onex
Matamoros SA, Plan-les-Ouates	Bianco Raffaele, Puplinge
Matamoros SA, Plan-les-Ouates	Marques Da Silva Simon, Thônex
Nicola Casimo Peinture SA, Petit-Lancy	Bonilla Catoya Antonio, Genève
Nicola Casimo Peinture SA, Petit-Lancy	Gashi Miftar, Onex
P. Piretti SA, Aïre	Carchedi Antony, Valleiry (F)
Pignolo Peinture SA, Genève	Longchamp Quentin, Grand-Lancy
Preite SA, Plan-les-Ouates	Mustafa Fatbardh, Meyrin
Strappazzon, Vitelli & Lima, Vernier	Adao de Sousa Bruno, Châtelaine
Strappazzon, Vitelli & Lima, Vernier	Oliveira Ferreira Flavio Manuel, Genève
Technique Décors Baldini Sàrl, Chêne-Bourg	Deux Maureen Fiona, Ville-La-Grand (F)
-	Idrizi Irfan

Plâtrier(-ère) CFC

Entreprises	Diplômés(-es)
Jurr et Cuenat SA, Vernier	Arbonnier Teo, Bellegarde-Sur-Valserine (F)
Jurr et Cuenat SA, Vernier	Gibeaud Dylan, Billiat (F)
Matamoros SA, Plan-les-Ouates	Dombele Pedro, Le Grand-Saconnex
R. Mazzoli SA, Thônex	Avdil Xhezair, Genève

... et travaillent avec du personnel qualifié.

NEUCHÂTEL

Peintre en bâtiment CFC

Entreprises	Diplômés(-es)
Bruno et Gilles Rizzolo SA, Hauterive	Durin Pascal, Peseux
BS Rénovation, Boudry	Persoz Sébastien, Neuchâtel
Buschini SA, Neuchâtel	Meunier Kilian, Cernier
Daniel Roeslin, Le Landeron	Koeck Lauréline, Neuchâtel
De Nuzzo Maurice, Neuchâtel	Martins Vilela Inocencio Junior, Neuchâtel
Deagostini SA, Colombier	Gowda Johny, Neuchâtel
Immocolor SA, La Chaux-de-Fonds	Schlatter Fanny, La Chaux-de-Fonds
J.-F. Pizzera SA, Cortaillod	Mesey Antoine, Corcelles
Jacot Denis peinture, Neuchâtel	Lourenço Rebelo Fabio Roberto, Montmollin
Stoppa Fils SA, Marin	Vogel Lucas, St-Blaise
Zürcher Peinture SA, Bevaix	Dragic Alexandra, Boudry

Plâtrier(-ère)-peintre CFC

Entreprises	Diplômés(-es)
Entr. de peinture Vuillemin Frank, Les Brenets	Berenguer Luca, La Chaux-de-Fonds
PS Group Immobilier SA, La Chaux-de-Fonds	De Oliveira E Silva Manuel Antonio, Neuchâtel
Stoppa Fils SA, Marin	De Brito Baltazar Pedro, Peseux
V.I. Group entr. générale SA, La Chaux-de-Fonds	Frund Tchavo, La Chaux-de-Fonds

VALAIS

Peintre en bâtiment CFC

Entreprises	Diplômés(-ées)
Alexandre Plâtrerie-Peinture Sàrl, Massongex	Monteiro José Daniel Alexandro, Vionnaz
Baudin Johan Plâtrerie-peinture, Leytron	Biollaz Christelle, Chamoson
Coudray Manu, Saxon	Kocher Yoan, Saxon
Farbe und Gips AG Jossen-Walden, Brig	Tenisch Patrizia, Binn
Grichting Jean-Lou GmbH, Leukerbad	Hartmann Patrick, Leukerbad
Joe Peinture, Collombey	Pfleger Adrien, Monthey
Levrand Stany, Hérémence	Hatt Adrien, Sion
Lodovici Alexandre, Monthey	Michaud Oriane, Monthey
MacPeinture Sàrl, Vex	Granger Margaux Laura, Saillon
Maler-, Sand- + Kugelstrahlerei Dirren GmbH, Unterbäch	Dirren Romeo, Visp
Maler-, Sand- + Kugelstrahlerei Dirren GmbH, Unterbäch	Pfammatter Angelo, Bitsch
Mutter Maler Naters, Naters	Millius Matthias, Naters
Pascal Gay-Balmaz Sàrl, Vernayaz	Rouiller Jonathan, Evionnaz
Peinture 2000 Iannelli & Crettaz SA, Noës	Matter Alexandre, Chippis
Pellissier Daniel Rénovation-Peinture, Sion	Bruchez Thomas, Sion
Pfammatter Maler & Gipser AG, Visp	Schnyder Elia, Gampel
Pigma Color Sàrl, Pont-de-la-Morge	Ferreira de Carvalho Daniel Filipe, Sion
Pillet Christian, Saxon	Marclay Vanessa, Champéry
Rénovation Art & Déco Sàrl, Muraz	Schürmann Etienne, Les Evouettes
Roh et Germanier Sàrl, Sion	Zappellaz Loïc, Sierre
Sarosa SA, Sion	Toverlani Granit, Sierre
-	Rossi Bastian, Vissoie

VALAIS (SUITE)

Plâtrier(-ère) CFC

Entreprises	Diplômés(-es)
Blanc & Duc SA, Sion	Bonvin Pierrot, Arbaz
Brigger AG, Brig	Markus Niels, Gampel
Bumann Jürgen, Saas-Fee	Andenmatten Claudio, Saas-Grund
Colors Plus Sàrl, Muraz (Collombey)	Da Costa Pinheiro Rui Filipe, Monthey
Dubuis Gabriel & Paul Sàrl, Savièse	Genoud Stany, Savièse
Exquis & Luy SA, Sembrancher	Stier Jérôme, Martigny
Exquis-Lattion Sàrl suc. Bossetti Frères, Liddes	Piric Nenad, Vernayaz
Florian Lovey Gypserie-Peinture, Orsières	Darbellay Alan, Liddes
Hildbrand Robert, Gampel	Passeraub Patrick, Niedergampel
Imboden & Bortoli AG, Visp	Haljiti Artan, Turtmann
Sarosa SA, Sion	Da Costa Cerveira Christophe Manuel, Ardon
Zana Color Sàrl, Bramois	Germanier Lucas, Nax

Plâtrier(-ère)-peintre CFC

Entreprises	Diplômés(-es)
Alexandre Plâtrerie - Peinture Sàrl, Massongex	Alexandre Romain, Massongex
Bonvin Irénée & Fils Sàrl, St-Léonard	Delalay Gaël, Uvrier
Bonvin Romuald, Chermignon-d'en-Bas	Bonvin Joey, Sierre
Defayes Pierre & Fils, Leytron	Maye Tristan, Leytron
Fellay & Bruchez SA, Le Châble	Acevedo Samuel, Cotterg
Mathieu & Bertrand Zuchuat SA, Savièse	Neto Bernard, Savièse
Sarosa SA, Sion	Delalay Anthony, St-Léonard
Schnyder Gregor & Sohn, Glis	Huber Michael, Brig

Ouvrier(-ère) du bâtiment (Peinture)

Entreprises	Diplômés(-es)
Giotto Peinture Sàrl, Sierre	Silva Texeira Fabio Rafael, Sierre
Orif, Pont-de-la-Morge	Barman David, Raron
Orif, Pont-de-la-Morge	Gomes Pedro Lazzi Clemente Joao, St-Maurice
Orif, Pont-de-la-Morge	Morard Quentin, Collombey
Orif, Pont-de-la-Morge	Vieillesse Tony, Yverdon-les-Bains
Pfammatter Maler & Gipser AG, Visp	Nägeli Patrick, Brig

Ouvrier(-ère) du bâtiment (Plâtrerie-peinture)

Entreprises	Diplômés(-es)
AD Arts-Déco Sàrl, Sion	Militao Reis Mauricio Miguel, Savièse

CHEF DE CHANTIER
BREVET FÉDÉRAL DE
CONTREMAÎTRE
MAÎTRISE FÉDÉRALE

Ça vous intéresse?
Alors n'hésitez pas et
contactez-nous
au 027 327 52 66
www.frepp.ch

VAUD

Peintre en bâtiment CFC

Entreprises	Diplômés(-es)
Balet Gypserie - Peinture Sàrl, Lavey-Village	Bellon Dylan, St-Maurice
Batiworld Sàrl, Lausanne	Corbelli Loris Romano, Lausanne
BB Peinture Buffat-Batista, Yverdon-les-Bains	Batista Nunes Fabio Miguel, Yverdon-les-Bains
BJ, Beati Joseph Sàrl, Grandson	Provenzano Julie, Montagny-près-Yverdon
Brera Peinture Sàrl, Apples	Gaëtan Mange , Bière
Calik Peinture SA, Vufflens-la-Ville	Ujkani Vesel, Lausanne
Carl Suchy Sàrl, Cottens	De Oliveira Gonçalves Rafael, Gland
CFPS Le Repuis, Grandson	Crottaz Lionel, Bussigny
CGN SA, Lausanne	Ayer Guillaume Olivier, Villariaz
Dari Color Sàrl, Payerne	Grandjean Julien, Estavayer-le-Lac
De Almeida Sàrl, Renens	De Sousa Amaral Monteiro Luis Filipe, Lausanne
Entreprise de peinture David Fragnière, Payerne	Bertolini Matthieu, Yverdon-les-Bains
Entreprise de peinture David Fragnière, Payerne	Fragnière Corinne, Payerne
Etat de Vaud - COFOP, Lausanne	Momo Olanguena Jean Yves, Lausanne
G. & N. Wuthrich SA, Aclens	Ceccato Kelly, Begnins
Gaetano Santangelo, Clarens	Plescia Giuseppe, Vevey
Gregorutti SA, Yverdon-les-Bains	Serin Davide, Pully
HB Peinture Sàrl, Villars-Ste-Croix	N'Guessan Kouadio Franck, Crissier
Hervé Liniger Plâterie-peinture, Corsier-sur-Vevey	Derada Maël, Moudon
Immediata Sàrl, La Tour-de-Peilz	Karaqi David, Vevey
Jean-Marc Artho, Jouxtens-Mézery	Da Costa Gomes Francisco Joao, Cheseaux-sur-Ls
Jean-Marc Artho, Jouxtens-Mézery	Montavon Matthieu, Lausanne
Jean-Marc Artho, Jouxtens-Mézery	Piovoso Francesco, Chavannes-près-Renens
Montangero & Fils SA, Romanel-sur-Lausanne	Notari Florian, La Conversion
P. Decò Sàrl, Aigle	Durgnat Yasmine, Aigle
Pergher et Fils Sàrl, Puidoux	Pergher Luca, Châtel-St-Denis
Pistocco Peinture, Rolle	Triventi Julian, Ecublens
RenovaPro Sàrl, Lonay	Guzman Torres Camillo Berne, Lausanne
RenovaPro Sàrl, Lonay	Okonski Mathias Ugo, Lausanne
Rusconi Fils & Cie, Lausanne	Hoxha Albanor, Lausanne
Saudan & Boschetti SA, Lausanne	Suhr Lèa, Froideville
Segessenmann Michel, Yverdon-les-Bains	Muzette Mélanie, Villars-Burquin
Tagan Peinture, Bex	Ramos Yannick, Monthey
Unicolor Blanco Sàrl, Lausanne	Blanco Francesco, Renens
-	Dias Monteiro Edinilson, Yverdon-les-Bains
-	Manco Daniele, Cheseaux-sur-Lausanne

VAUD (SUITE)

Plâtrier(-ère) CFC

Entreprises	Diplômés(-es)
Luc Terraz Peinture Sàrl, Château-d'Oex	Dufaux Vincent, Château-d'Oex
Posse Peinture SA, Renens	Monteiro Dos Santos Jonathan Yves, Payerne

Plâtrier(-ère)-peintre CFC

Entreprises	Diplômés(-es)
A. Buache & fils Sàrl, Corcelles-près-Payerne	Favre Lucas, Combremont-le-Grand
Auer et Fils Sàrl, Avenches	Meyer Nicolas, Salavaux
BJ, Beati Joseph Sàrl, Grandson	Robyr Jérémy, Pailly
Capriati SA, Rolle	Capriati Marco, Rolle
Isabella SA, La Tour-de-Peilz	Bochud Antoine Pierre, Châtel-St-Denis

Ouvrier(-ère) du bâtiment (Peinture)

Entreprises	Diplômés(-es)
Cédric Rénovations Sàrl, Bursins	Veseli Albi, Nyon
CFPS Le Repuis, Grandson	De Bastos Sequeira Luis Filipe, Yverdon-les-Bains
CFPS Le Repuis, Grandson	Goncalves Moreira Pedro Emanuel, Lucens
CFPS Le Repuis, Grandson	Huseljic Musa, Yverdon-les-Bains
CFPS Le Repuis, Grandson	Mercurio Luca, Prangins
CFPS Le Repuis, Grandson	Torres Ferreira David, Nyon
Clot Sàrl, Forel	Daverio Nicolas Stéphane, Forel
Etat de Vaud - COFOP, Lausanne	Diarra Kadialiou, Lausanne
G & C Peinture Sàrl, Corcelles-près-Payerne	Crudo Dylan, Corcelles-près-Payerne
Longo Giuseppe Sàrl, Renens	Bernardo Omde, Lausanne
Orif, Renens	Danese Matteo, Aubonne
Orif, Renens	Garcia Da Costa Mario Jorge, La Sarraz
Orif, Renens	Gonzalez Afonso Oscar, Pully
Orif, Renens	Tomatis Coralie, Lausanne
Posse Peinture SA, Lausanne	Guallpa Romero Paul Alexander, Lausanne
Tagan Peinture, Bex	Nexhipi Egzon, Bex
V. Saya SA, Poliez-Pittet	Anvari Rahmatullah, Lausanne

Ouvrier(-ère) du bâtiment (Plâtrerie)

Entreprises	Diplômés(-es)
A. Buache & fils Sàrl, Corcelles-près-Payerne	Da Costa Ricardo Miguel, Pully

Les nouveaux diplômés du canton de Neuchâtel

Une combinaison harmonieuse et durable d'une façade crépie et en briques de parement

Une structure et un effet optique unique, c'est ce que recherchent la plupart des architectes dans leur concept de façades. La combinaison du système de parement kelesto et de façade crépie remplit cette demande et est très tendance. L'exemple de cet immeuble à Zurich démontre que le lien entre ces deux éléments permet d'obtenir un effet tout à fait spécial.

En 2012, à la Waffenplatzstrasse 30 à Zurich, un bâtiment avec 11 appartements et des bureaux fut construit. La construction, sur un projet des architectes Huggenbergerfries de Zurich, donne une impression de modernisme et de légèreté. En outre, la façade où se combine le crépi clair avec les briques de parement foncées se remarque immédiatement.

De par la diversité de sa structure, le crépi est le matériel complémentaire parfait des briques de parement. A côté des aspects esthétiques, il présente des avantages pour la planification, car pour le crépi, il n'y a pas de mesures ou de quadrillages imposés à respecter, contrairement aux briques de parement.

En plus, cela permet de façon économique de créer des accents efficaces sur les grandes surfaces de façades. A la Waffenplatzstrasse, une combinaison du système de parement kelesto et du crépi extérieur minéral NOVALITH a été appliquée. Ce produit se distingue par ses propriétés de mise en œuvre exceptionnelles, sa résistance aux intempéries et son effet autonettoyant unique.

Combinaison avec un système éprouvé

Les briques de parement, en combinaison avec les systèmes lamitherm PSE éprouvés depuis plus de 40 ans, sont garantes d'une durabilité fiable et pleine de charme. Même exposées pendant des années à tous les temps, les façades avec les systèmes de parement ont l'air comme neuves.

> Ce produit se distingue par ses propriétés de mise en œuvre exceptionnelles, sa résistance aux intempéries et son effet autonettoyant unique.

Sur cet objet, le système lamitherm 30 a été utilisé. La composition du système commence avec l'application de LAWASTAR plus mortier polyvalent light comme colle et masse d'enrobage suivi de l'application d'une couche de treillis d'armature. Dans la prochaine étape, après l'application de la couche de fond pour crépi NOVALITH, le crépi extérieur NOVALITH silicate APS ribé plein 2 mm AS-PROTECT a été appliqué à la taloche et ensuite lissé.

Tout sous la même enseigne

La façade du bâtiment a été valorisée par un revêtement avec la peinture NOVALITH AS-PROTECT gris clair (NCS S1502-Y50R), qui se distingue par la technologie APS spéciale (avec protection du film intégrée). Grâce à cette protection supplémentaire contre les algues et les champignons, la façade et son aspect optique se maintiennent pendant de longues années. L'utilisation de pigments inorganiques et de liants minéraux procure la plus haute stabilité de la teinte et l'aspect profondément mat désiré. Karl Bubenhofer SA unit lamitherm et kelesto en un seul système et vous offre en tant que fournisseur unique son expérience et sa qualité. En plus d'offrir tous les produits sous une même enseigne, sa garantie de système de 5 ans vient compléter l'ensemble.

Texte : KABE Peintures
Photos : Beat Bühler, Zurich

PANNEAU DE CONSTRUCTION

Bâtiment Waffenplatzstrasse 30, Zurich
Année de construction : 2012

Architecture :	**Huggenbergerfries Architectes, Zurich**
Applicateur :	**Rolf Schlagenhauf SA, Meilen**
Produits :	**Système lamitherm 30; revêtement de finition NOVALITH 2 mm, peint avec 2 couches de peinture, briques de parement noir graphite SB (240/14/71)**

Inscription à l'examen du diplôme fédéral de MAÎTRE PEINTRE

La FREPP et la commission AQ (Assurance Qualité) de la formation supérieure avec l'école de la construction de Tolochenaz, mettent sur pied un examen pour l'obtention du titre de **Maître Peintre**.

Sont admis à l'examen les candidats qui:

1. disposent d'un certificat de capacité de peintre;
2. peuvent justifier d'une expérience professionnelle de 5 ans, après obtention du CFC, dans la branche;
3. sont titulaires d'un certificat de capacité dans une branche apparentée au bâtiment et peuvent justifier d'une expérience professionnelle pratique dans la branche de la peinture de 5 ans au moins;
4. sont titulaires d'un certificat de capacité en peinture/plâtrerie et peuvent justifier d'une expérience professionnelle pratique dans la branche de la peinture de 5 ans au moins;
5. ont acquis les certificats des modules requis ou disposent des attestations d'équivalence
   (toutes les informations sous http://www.frepp.ch/formation/formation-professionnelle-superieure).

Les candidats sont admis sous réserve du paiement de la taxe d'examen selon le paragraphe 3.41 du règlement et directives de maître peintre et de la remise du travail de projet complet dans les délais impartis.
La taxe de l'examen s'élève à Fr. 1500.--, établie sous forme de facture annexée à la décision d'admission.

Le déroulement de l'examen comprend: un travail écrit, une présentation orale de ce travail et un entretien professionnel.

L'examen professionnel de maître peintre, en français, aura lieu à Tolochenaz:
du 29 avril au 13 mai 2017.
Le délai d'inscription auprès de la FREPP est fixé au 10 octobre 2016.

INSCRIPTION

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

NP: ..... Lieu: .....

Téléphone: ..... e-mail: .....

Pour recevoir la documentation nécessaire à l'inscription, veuillez retourner ce bulletin par courrier à Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP), Xavier Saillen, responsable formation, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion ou par e-mail à xavier.saillen@frepp.ch
Plus d'informations sur www.frepp.ch/formation

Votre spécialiste pour le logiciel intégré et global dans la construction.

SORBA
bau-software.ch
logiciel-construction.ch

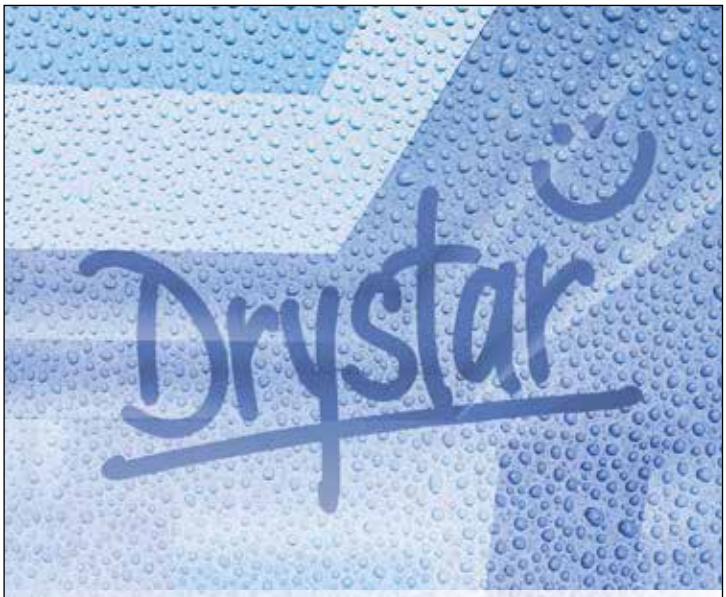

Cloisons en construction à sec parfaites pour climat ambiant humide: Knauf Drystar

À coup sûr, Knauf Drystar reste sec!

Les cloisons et les plafonds des locaux humides et des salles d'eau restent secs pour toujours. Le système éprouvé Knauf pour locaux humides y pourvoit, avec ses composants parfaitement harmonisés. La plaque Drystar, avec sa combinaison de voile high-tech et son noyau en plâtre spécial, est aussi simple à mettre en oeuvre que les plaques de plâtre ordinaires, tout en étant absolument hydrofuge et résistante à la moisissure.

KNAUF

Knauf AG · tél. 058 775 88 00 · www.knauf.ch

La solution de branche pour la plâtrerie-peinture romande

La loi fédérale sur l'assurance-accident (LAA) et l'ordonnance sur la prévention des accidents et maladies professionnelles (OPA) prescrivent que **l'employeur est légalement responsable de la sécurité dans son entreprise**. La directive MSST permet des solutions spécifiques à la branche et c'est ce qu'a mis en place la FREPP depuis plusieurs années. La majorité des entreprises romandes ont donc formé leur responsable de la sécurité (PERCO) et sont en règle avec la législation.

Cependant, si le PERCO a quitté l'entreprise, il est indispensable que cette dernière en forme un nouveau.

C'est pourquoi la solution de branche romande pour le secteur de la plâtrerie-peinture met à nouveau sur pied des cours en Suisse romande, à noter que le canton de Genève dispose d'une solution interprofessionnelle locale.

Nous prions les entreprises concernées de s'inscrire rapidement au moyen du bulletin ci-dessous. Selon les inscriptions, nous nous réservons le droit de dédoubler, regrouper ou supprimer un / des cours. Une confirmation ainsi que toutes les informations relatives à ces cours seront adressées en temps voulu aux personnes inscrites.

De plus, le PERCO se doit de suivre au moins un cours 5 à 7 tous les 5 ans.

Prix (PERCO)

Membre FREPP	Fr. 250.—
Non-membre FREPP	Fr. 700.—

Prix (5 à 7)

Membre FREPP	Fr. 30.—
Non-membre FREPP	Fr. 50.—

Bulletin d'inscription aux cours PERCO et 5 à 7

Nom de l'entreprise ❑ membre FREPP ❑ non-membre FREPP

Adresse

Téléphone e-mail

Prénom du collaborateur Nom du collaborateur

Date de naissance

COURS PERCO (de 14 h à 19 h) ❑ Ma 21 mars 2017 (VD) ❑ Me 22 mars 2017 (NE)

COURS 5 À 7 (de 17 h à 19 h) ❑ Ma 28 mars 2017 (VD) ❑ Me 29 mars 2017 (NE)

LES COURS 5 À 7 SONT OUVERTS UNIQUEMENT AUX PERCO

Lieu et date Timbre et signature

Ce bulletin d'inscription est à retourner à la FREPP, Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion, par fax au 027 322 24 84 ou par mail à romy.hintz@frepp.ch.

PARTENA

pour la fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture.

Magnum-Partenaires

AKZO NOBEL COATINGS AG
Täschmattstrasse 16, 6015 Reussbühl
www.akzonobel.com/ch

JALLUT SA
Route de Crissier 4, 1030 Bussigny
www.jallut.ch

BOSSHARD + CO. AG
Infangstrasse 97, 8153 Rümlang
www.bosshard-farben.ch

RUPF + CO. AG
Eichstrasse 42, 8152 Glattbrugg
www.ruco.ch

CAPAROL FARBEN AG
Gewerbestrasse 5, 8606 Nänikon
www.caparol.ch

SAINT-GOBAIN WEBER AG
Täfernstrasse 11b, 5405 Baden-Dättwil
www.weber-marmoran.ch

KARL BUBENHOFER SA
Hirschenstrasse 26, 9201 Gossau
www.kabe-peintures.ch

SOCOL SA
Rue du Lac 24, 1020 Renens
www.socol.ch

KNAUF SA
Kägenstrasse 17, 4153 Reinach/BL
www.knauf.ch

STO AG
Südstrasse 14, 8172 Niederglatt
www.stoag.ch

KNUCHEL FARBEN SA
Steinackerweg 11, 4537 Wiedlisbach
www.colorama.ch

VERNIS CLAESSENS SA
Route du Silo 6, 1020 Renens
www.claessens.ch

FREPP
fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS !
... mettent en œuvre des matériaux de qualité.

IRES

Medium-Partenaires

ALFONS HOPHAN AG
www.hola.ch

GREUTOL SA
www.greutol.ch

DOLD AG
www.dold.ch

PEKA
www.peka.ch

Basic-Partenaires

PERMAPACK AG
www.permapack.ch

FESTOOL SCHWEIZ AG
www.festool.ch

SAX-FARBEN AG
www.sax.ch

TOUPRET SUISSE SA
www.toupretpro.ch

STORCH (SCHWEIZ) AG
www.storch.ch

LANIT SA
www.lanit.ch

GROUPE DE PEINTRES & PLÂTRIERS SPONSORS

Le groupe de sponsors s'engage pour la formation et la formation continue des peintres et des plâtriers. Grâce à un concept de soutien à long terme et à la collaboration précieuse entre les membres du groupe de sponsors et la FREPP, les objectifs visés peuvent être réalisés de façon efficiente et orientée sur le but.

La FREPP recommande à ses membres de privilégier pour leurs activités commerciales les partenaires de l'association. **La FREPP remercie les partenaires pour leur engagement!**

www.groupe-de-sponsors.ch

ENREGISTREMENT DE LA DURÉE DU TRAVAIL

Petit rappel du régime de base et nouvelles modalités

LAURE DE COURTEN
Juriste
Bureau des Métiers, Sion

Le 1er janvier 2016, sont entrées en vigueur les nouvelles dispositions de l'ordonnance relative à la loi fédérale sur le travail (OLT 1) permettant d'introduire, à des conditions très strictes, la possibilité de renoncer à l'enregistrement de la durée du travail d'une part ou de procéder à un enregistrement simplifié de la durée du travail, d'autre part. L'introduction de ces nouvelles dispositions permet de rappeler l'obligation faite à l'employeur, depuis de nombreuses années déjà, de tenir un registre ou toute autre pièce permettant de déterminer la durée du travail effectivement fourni pour chaque travailleur. Le but étant de permettre aux différentes autorités d'exécution de vérifier si l'employeur respecte les dispositions sur la durée du travail et du repos figurant dans la loi sur le travail ou dans une convention collective. Peu d'employeurs suisses disposent d'un système d'enregistrement du temps de travail, mesure qui n'est pas rentrée dans les mœurs du monde du travail helvétique à l'heure actuelle.

Le régime de base

Pourtant, les travailleurs doivent enregistrer la durée de leur travail de manière systématique et complète. L'article 73 OLT 1 prévoit en effet que les registres et pièces que les employeurs doivent tenir à disposition des inspecteurs du travail comportent notamment la durée quotidienne et hebdomadaire et les horaires du travail effectivement fourni (travail compensatoire et travail supplémentaire inclus) et les pauses égale ou supérieure à 30 minutes. Il doit donc être possible pour chaque travailleur de retracer depuis quand il a travaillé, quand il a pris des pauses et quand il a terminé sont travail. A noter que l'employeur est tenu de conserver ces enregistrements pendant 5 ans.

> Chaque employé doit donner son accord, révocable annuellement, quant à la renonciation de l'enregistrement du temps de travail.

Modalité du régime de base

Qui dit enregistrement du temps de travail ne dit pas forcément la mise en place d'une timbreuse. Cela peut en effet s'avérer impossible pour des petites entreprises artisanales. L'enregistrement manuel par les travailleurs (annotation dans un calendrier, carnet de notes ou livre de rapports ou sur ordinateur), de l'heure à laquelle ils ont commencé à travailler, les pauses qu'ils ont prises et quand ils ont terminé leur travail, est un mode d'enregistrement du temps de travail qui constitue à n'en point douter une moindre charge administrative. Il existe par ailleurs des pointeuses indépendantes du lieu, qui fonctionne par le biais de logiciels via un smartphone, et qui peuvent être utiles en particulier pour les travailleurs intervenant souvent en extérieur.

Nouvelles dispositions

L'objectif de la loi est de protéger la santé des travailleurs. A cet égard, le temps de travail et le respect des périodes de repos sont autant d'éléments essentiels pour y arriver. Cependant, le monde du travail a considérablement changé en 10 ans. Le travail s'effectue de plus en plus en dehors du cadre des immeubles de bureaux et des horaires fixes. Les exigences sont désormais considérées comme trop contraignantes en ce qui concerne les activités qui se caractérisent par une certaine flexibilité et une grande autonomie des travailleurs. Face à ce changement de mode de travail, des discussions ont donc eu lieu entre les partenaires sociaux dans le but d'assouplir

les modalités d'enregistrement de la durée du travail. Depuis le 1er janvier 2016, les employés et employeurs disposent de deux régimes supplémentaires pour enregistrer le temps de travail, dépendant notamment de l'autonomie dont disposent les employés dans la détermination de leurs horaires de travail ou encore, selon le salaire perçu.

Aucun enregistrement de la durée du travail

Selon l'art. 73a OLT 1, il est désormais possible de s'abstenir intégralement de saisir la durée du travail sur la base d'une convention collective de travail et avec l'accord écrit des travailleurs. Cette disposition concerne toutefois exclusivement les travailleurs touchant un salaire brut annuel de plus de 120 000 francs bonus compris et disposant d'une grande autonomie dans l'organisation de leur travail et l'aménagement de leurs horaires de travail. Les travailleurs concernés sont donc ceux qui travaillent dans un secteur conventionné qui prévoit cette possibilité et qui sont libres d'organiser au moins la moitié de leur activité librement au niveau des horaires. Chaque employé doit donner son accord, révocable annuellement, quant à la renonciation de l'enregistrement du temps de travail.

L'enregistrement simplifié du temps de travail

L'article 73b OLT 1 prévoit que les collaborateurs qui décident pour l'essentiel librement du moment où ils travaillent et de la manière de remplir leur cahier des charges peuvent être mis au bénéfice de l'enregistrement simplifié du temps de travail. Le début et la fin de la journée de travail ne doivent être consignés en sus que dans le cas du travail dominical ou nocturne. L'enregistrement simplifié de la durée du travail ne requiert pas la conclusion d'une convention collective de travail, mais seulement d'un accord collectif négocié et approuvé par l'employeur et les représentants internes ou externes des travailleurs. En l'absence de tels représentants, la majorité des travailleurs de l'entreprise doit donner son accord à cette option. Dans les entreprises comptant moins de 50 collaborateurs, l'employeur peut introduire l'enregistrement simplifié de la durée du travail sur la base d'un accord individuel avec les travailleurs concernés.

Conclusions

Tandis que les contrôles par les autorités compétentes semblent s'intensifier, à ce jour peu d'employeurs ont entrepris des démarches pour se conformer à l'obligation d'enregistrement de la durée du travail de leurs employés. Il est peut-être bon de rappeler alors les sanctions administratives, voire pénales en la matière, pouvant aller du simple avertissement à des mesures plus sévères, telles que des amendes élevées voire même la suppression du droit pour l'employeur de prendre part à des marchés publics. Mais dans un contexte où le partenariat social interentreprises est tendu dans certains secteurs, ces assouplissements de mesure ne semblent pas convaincre. Nul doute que rien ne permettra en fin de compte de faire l'économie d'une révision de la loi sur le travail qui permette à toutes les branches et entreprises de résoudre la question de la saisie du temps de travail.

PUB

Moins de tracas pour les indépendants.

L'assurance des chefs d'entreprise de la Suva offre une protection financière unique en son genre aux personnes exerçant une activité lucrative indépendante en cas de maladies professionnelles et d'accidents du travail ou durant les loisirs. Les membres de la famille travaillant dans l'entreprise sans percevoir de salaire soumis à l'AVS peuvent également en bénéficier. Infos complémentaires: le site www.suva.ch/chefsentreprise.

suvarisk
Couverture à toute épreuve

Les membres de la FREPP bénéficient d'un rabais spécial. Profitez-en! Pour en savoir plus, appelez le 0848 820 820

LA CONSTRUCTION RETROUVE DES COULEURS

- **Etat de l'indice au 3e trimestre 2016 : 144**
- **Variation par rapport au trimestre précédent: 9 points ↗**
- **Variation par rapport au même trimestre 2015 : 17 points ↗**

Année:	2014		2015				2016			Variation en point d'indice p.r.	
Trimestre:	III	IV	I	II	III	IV	I	II	II	2e trim. 2016	3e trim. 2015
Indice de la construction	141	135	131	129	127	130	129	135	**144**	**9** ↗	**17** ↗
Indice du bâtiment	120	115	112	113	109	111	109	111	**123**	**12** ↗	**14** ↗
Construction de logements	134	126	121	122	114	116	117	120	**133**	**13** ↗	**19** ↗
Construction industrielle et commerciale	121	118	116	121	116	112	108	105	**120**	**15** ↗	**4** ↗
Indice du génie civil	172	165	159	153	154	157	158	169	**174**	**5** ↗	**20** ↗

Au troisième trimestre 2016, l'indice de la construction atteint un niveau record de 144 points (+9), accélérant sa tendance haussière. Les pronostics des chiffres d'affaires du secteur principal de la construction, corrigés des variations saisonnières, sont nettement supérieurs au trimestre précédent (+6,7%). La croissance est alimentée par le génie civil (+3,0%) et surtout par le bâtiment (+10,6%). Cette accélération de la conjoncture dans le bâtiment provient essentiellement de la construction de logements, même si la construction industrielle et commerciale s'est également sensiblement redressée. Les chiffres d'affaires des entreprises de la construction spécialisée devraient eux progressivement toucher un plancher. La reprise du bâtiment devrait largement découler de la politique de taux d'intérêt négatifs qui, malgré l'évolution plutôt négative de la demande en logements et surfaces de bureaux, a accru l'attrait de l'immobilier en tant que classe d'actifs. Un peu plus d'un an et demi après la baisse inattendue des taux d'intérêt par la BNS, de nombreux projets lancés ou avancés en raison des taux d'intérêt négatifs sont actuellement en cours de réalisation. La stabilisation à un niveau élevé des demandes de permis de construire indique qu'un revirement rapide de tendance n'est guère probable. À moyen terme cependant, le risque d'atterrissage brutal du bâtiment a augmenté.

REPRISE DU BÂTIMENT

L'indice du bâtiment a progressé de 10,6% en comparaison trimestrielle et ressort à 123 points, soit une hausse de 13,0% par rapport au trimestre correspondant de l'année passée. De notre avis, la conjoncture du bâtiment profitera au troisième trimestre 2016 tant du redressement rapide de la construction de logements (+11,1% en comparaison trimestrielle) que de la reprise marquée des chiffres d'affaires dans la construction industrielle et commerciale (+13,9%). La légère reprise économique qui se dessine, conjuguée à l'environnement de taux bas, a entraîné le lancement d'un nombre accru de projets depuis la mi-2015 déjà. La demande nécessaire à une poursuite durable d'une tendance positive dans la construction industrielle et commerciale devrait cependant être insuffisante, l'offre d'espaces de bureau et de commerce de détail étant parfois largement excédentaire. Dans la construction de logements, nous prévoyons une poursuite de la tendance positive observée dans le segment locatif. À la fin du deuxième trimestre, les demandes de permis de construire totalisaient quelque 31500 unités de logement sur douze mois, un record.

Evolution des sous-indicateurs

Indice du bâtiment T1 1996 = 100, corrigé des variations saisonnières, nominal, points = tendance attendue

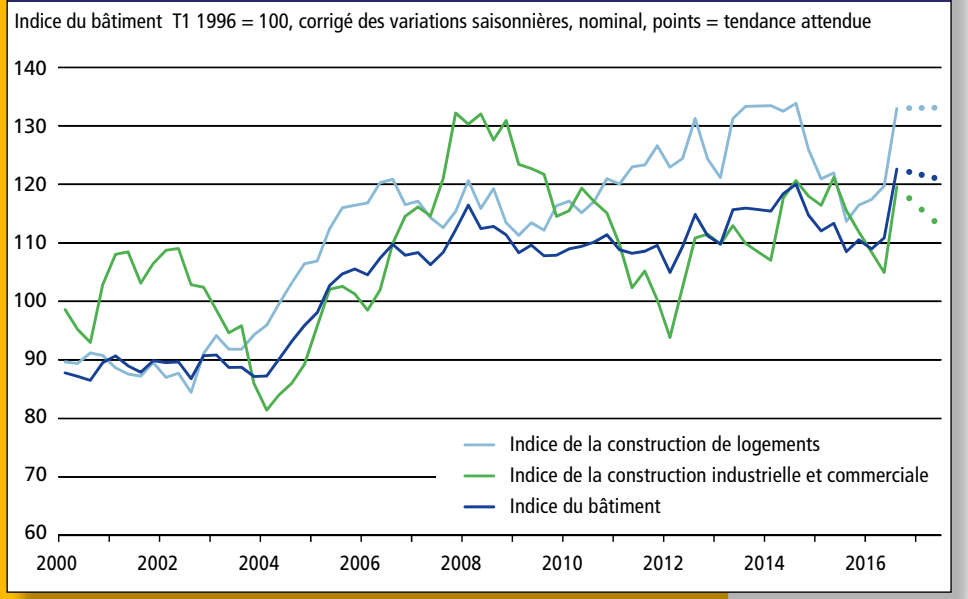

Sources:

SBV SSE SSIC Schweizerischer Baumeisterverband Société Suisse des Entrepreneurs Società Svizzera degli Impresari-Costruttori Societad Svizra dals Impressaris-Constructurs

CREDIT SUISSE

CROISSANCE DANS TOUS LES SEGMENTS

La composante bâtiment de l'indice de la construction est à nouveau dans le vert (+13,0 %) grâce à une forte hausse en comparaison annuelle pour la première fois depuis deux ans. Si la construction de logements (+16,9 %) constitue le principal moteur de cette progression, nous prévoyons également une forte croissance des chiffres d'affaires dans la construction industrielle et commerciale (+3,5 %) et dans la construction publique (+16,8 %) au troisième trimestre 2016 par rapport au trimestre correspondant de 2015. À moyen terme, les demandes de permis de construire laissent présager une stabilisation des commandes aussi bien dans la construction de logements que dans la construction industrielle et commerciale. Si l'on observe un recul de la planification dans la propriété du logement du fait d'obstacles réglementaires plus élevés (ce qui n'est pas le cas des logements locatifs et des surfaces de bureaux), le niveau bas record des taux hypothécaires empêche un véritable effondrement.

L'indice de la construction en comparaison annuelle

Indice du secteur du bâtiment, corrigé des variations saisonnières, taux de croissance comparés au même trimestre de l'année précédente

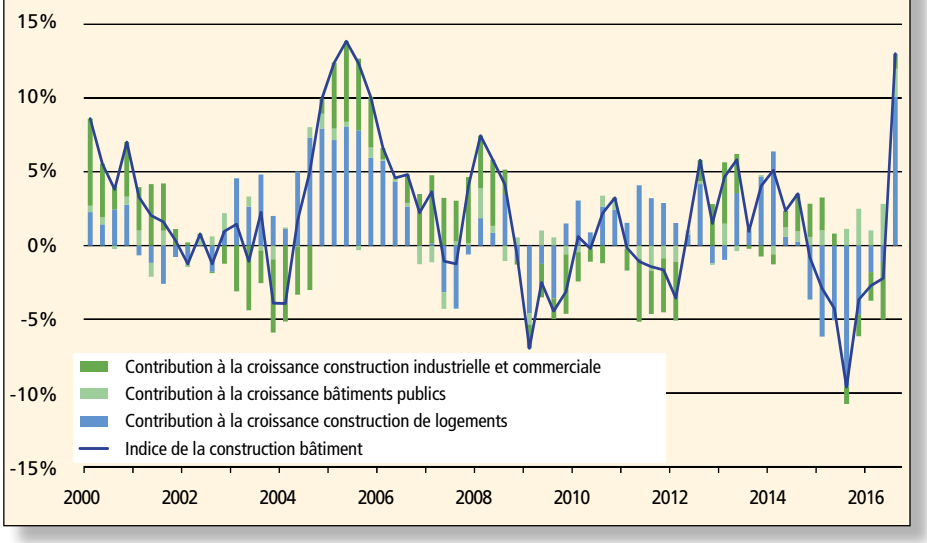

AXES PRIORITAIRES DU SECTEUR DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Le volume d'investissement des demandes de permis de construire sert d'indicateur de la demande régionale de prestations de construction. Dans les régions économiques marquées en rouge, la planification de nouvelles constructions est supérieure à la moyenne de ces dix dernières années; dans celles marquées en bleu, la planification est inférieure à la moyenne. Avec un volume de 17,1 milliards CHF au cours des six derniers mois, l'activité de planification a légèrement reculé en Suisse et s'établit actuellement à un niveau inférieur de 4,4 % à la moyenne des dix dernières années. Un nombre supérieur à la moyenne de nouveaux projets est prévu notamment dans de grandes parties de l'Arc lémanique et des cantons de Vaud, Fribourg, Lucerne, du Tessin et d'Appenzell-Rhodes Intérieures. 71 des 110 régions économiques affichent une activité de planification inférieure à la moyenne. En premier lieu l'espace alpin, qui reste marqué par la Loi sur les résidences secondaires. Les perspectives des commandes dans la construction ne sont supérieures à la moyenne que dans certaines vallées (vallée du Rhin grisonne, Domleschg). En outre, un recul de la planification de constructions nouvelles s'observe dans le canton d'Argovie, à Bâle-Ville et Bâle-Campagne. La tendance favorable aux immeubles de location se poursuit dans la construction de logements. Ces derniers devraient représenter plus de 50 % des nouveaux logements en 2016. Après un net recul dans les années 2012 et 2013, l'activité de projets de bureaux est à nouveau en légère augmentation depuis la mi-2015.

Pôles régionaux de la demande dans le bâtiment

Demandes de constructions nouvelles, écart du volume des demandes de permis de construire de ces 6 derniers mois par rapport à la moyenne sur 10 ans par régions économiques

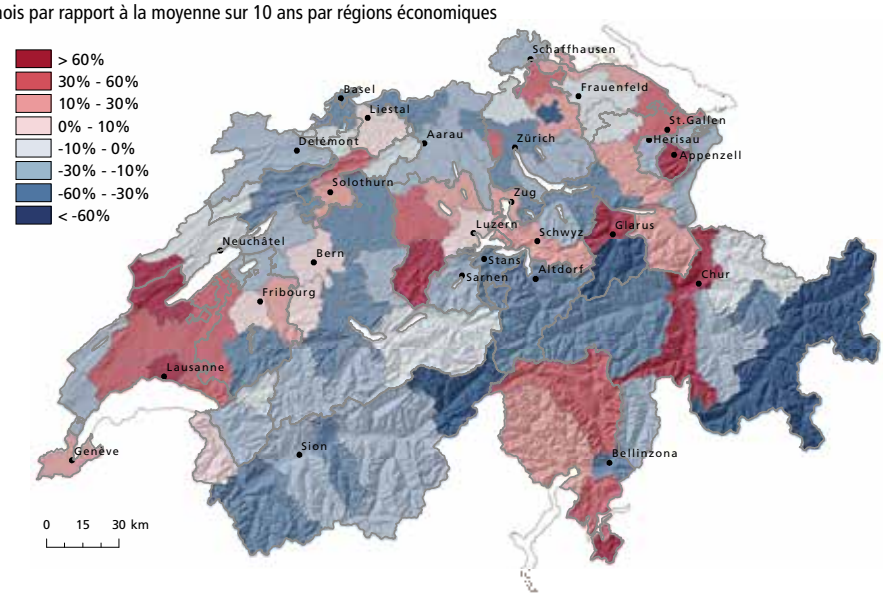

Agenda 2016

6 octobre 2016	Assemblée générale GVEPP (VD)
13 octobre 2016	125e de la Gypserie Peinture Genève
29 nov. - 4 déc. 2016	Salon des Métiers et de la Formation, Lausanne

Agenda 2017

31 jan. - 5 fév. 2017	Start! Forum des métiers, Fribourg
28 avril 2017	Assemblée générale AVMPP (VS)
11 mai 2017	Assemblée générale GPG (GE)
2 juin 2017	Assemblée générale ANEPP (NE)

Les opinions exprimées dans les publireportages du FREPP Info n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la rédaction ou de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP).

PUB

Informations

DONNÉES TECHNIQUES

Tirage	5500 exemplaires
Distribution	Professionnels du plâtre et de la peinture, architectes, planificateurs, constructeurs, entreprises générales, administrations cantonales et communales, services cantonaux des constructions et architectes cantonaux.
Diffusion	Trimestrielle
Format	A4, terminé 210 x 297 mm, ouvert 420 x 297 mm
Impression	Quadrichromie Couché demi-mat 115 g/m²
Façonnage	Agrafage, pliage et emballage plastique transparent

ANNONCES PUBLICITAIRES

Coût par parution	4e de couverture	Fr. 3500.–
	Page annonce	Fr. 2500.–
	½ page annonce	Fr. 1250.–
	¼ page annonce	Fr. 625.–

Rabais de répétition

3 parutions 5 % 4-5 parutions 10 % 6 parutions 15 %

Impressum

Editeur: Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture
Rue de la Dent-Blanche 8 – 1950 Sion

Périodicité: trimestrielle

Abonnement: Fr. 39.20 par année (HT)
T 027 322 52 60 – info@frepp.ch – www.frepp.ch

Direction
Marcel Delasoie, directeur
T 027 322 52 62 – marcel.delasoie@frepp.ch

Edition et administration
Romy Hintz, adjointe de direction
T 027 322 52 64 – F 027 322 24 84
romy.hintz@frepp.ch

Rédaction, conception et publicité
Xavier Saillen, responsable d'édition
T 027 322 52 66 – xavier.saillen@frepp.ch

© Copyright FREPP
La reproduction, même partielle, des textes et illustrations n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction et l'indication de la source.

Dispersion intérieur avec un pouvoir couvrant extraordinaire

RUCOFIX

Dispersion acrylique pour l'intérieur à haut pouvoir couvrant/blanc et coloré

Pour des revêtements économiques à l'intérieur avec un excellent pouvoir couvrant, destinés au secteur commercial et industriel. Les murs et plafonds d'habitations, corridors, caves, garages et locaux commerciaux.

- excellent pouvoir couvrant, résistant à la saponification et au jaunissement
- classe de résistance au frottement humide 2, très robuste et résistant au lavage
- se tend bien (structure du rouleau minimale), sans traces et reflets (peut bien se retoucher)
- s'applique facilement et sans traces de raccord, filtré Airless
- exempt d'odeur et de substances nocives (étiquette environnementale catégorie C)
- mise à la teinte avec RUCOTREND Aqua selon RAL, NCS etc. (base blanche et TR)

Rupf & Cie. SA | www.ruco.ch

RUCO
VERNIS ET COULEURS

Avec Herbol ça joue du premier coup!

Dès maintenant - Les dispersions intérieures d'Herbol.

www.herbol.ch

Herbol®
rapide · sûr · productif